

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1318**24 décembre 2004****SOMMAIRE**

2L21 S.A. (La Luxembourgeoise d'Investissements Industriels), Luxembourg	63264	European Hospitality Investments, S.à r.l., Luxembourg	63241
Abacab S.A., Luxembourg	63222	Expansia International S.A.H., Luxembourg	63239
Abacab S.A., Luxembourg	63222	Finanzgesellschaft 1ster Januar 1988 AG, Luxembourg	63239
Agence Flor S.A., Luxembourg	63259	Fincorp Participations S.A., Luxembourg	63234
Archimédial S.A., Mamer	63242	Gaia Corporation S.A., Luxembourg	63257
Assurances Risch, S.à r.l., Luxembourg	63235	Globalis S.A., Luxembourg	63236
Assurances Risch, S.à r.l., Luxembourg	63235	Globalis S.A., Luxembourg	63237
Autogrill Overseas S.A., Luxembourg	63222	Grandia International Investments S.A., Luxembourg	63239
Bank Sal. Oppenheim jr. & Cie (Luxembourg) S.A., Luxembourg	63243	HPI-Holding de Participations Internationales S.A., Luxembourg	63243
Barla, S.à r.l., Luxembourg	63231	I.G. Investments S.A., Luxembourg	63230
Barla, S.à r.l., Luxembourg	63234	INPEC S.A.H., Luxembourg	63243
Betam International S.A., Luxembourg	63244	Kamfin H S.A., Luxembourg	63241
BHR Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	63259	Keks S.A., Luxembourg	63240
Black & Decker Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	63227	L.H.I., Luso Hispanic Investment S.A., Luxembourg	63242
Black & Decker Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	63230	Lactinvest S.A., Luxembourg	63219
Centerk S.A., Luxembourg	63237	Lepting S.A., Luxembourg	63218
Ci.Pe.Fin S.A., Luxembourg	63250	Lone Star Capital Investments, S.à r.l., Luxembourg	63251
CPK Lux Financing Co., S.à r.l., Luxembourg	63247	Lone Star Capital Investments, S.à r.l., Luxembourg	63252
CPK Lux Financing Co., S.à r.l., Luxembourg	63250	Lux and Sole International S.A., Mamer	63242
Crescent Euro Industrial III, S.à r.l., Luxembourg	63245	Lux Investments S.A., Luxembourg	63240
Crescent Euro Industrial III, S.à r.l., Luxembourg	63247	Luxange S.A., Mamer	63242
Daillkan S.A.H., Luxembourg	63238	Maiot S.A., Luxembourg	63219
Daillkan S.A.H., Luxembourg	63238	Maiot S.A., Luxembourg	63219
DBAssociates S.A., Luxembourg	63261	Maiot S.A., Luxembourg	63219
Deluxbau, S.à r.l., Merttert	63255	Megasam International S.A., Luxembourg-Kirchberg	63254
Dorado Soparfi S.A., Luxembourg	63242	Mizu-Nyk S.A., Luxembourg	63224
Dual Investments Luxembourg S.A., Luxembourg	63240	Paveca Holding S.A., Luxembourg	63218
Dual Investments Luxembourg S.A., Luxembourg	63240	Profix S.A.	63230
Electraline Group S.A., Luxembourg	63260	Promopharm S.A., Alzingen	63244
Electricité Scheuer S.A., Ehlinge-sur-Mess	63255	Quetzal Entrepreneur Office, S.à r.l., Luxembourg	63250
Electricité Scheuer S.A., Ehlinge-sur-Mess	63256	Refimo Holding S.A., Luxembourg	63223
ELISA Européenne et Luxembourgeoise d'Investissements S.A., Luxembourg	63244		
EPI NDA Holdings, S.à r.l., Luxembourg	63220		
EPI NDA Holdings, S.à r.l., Luxembourg	63222		
Erik Penser Luxembourg S.A., Luxembourg	63223		

Riello International S.A., Luxembourg	63226	Société Financière Réolaise S.A., Luxembourg . . .	63244
RMB Managed Feeder Funds, Sicav, Luxembourg.	63252	SQHEX S.A., Luxembourg	63223
S.I.I.C. S.A., Société d'Investissements Immobiliers et Commerciaux, Luxembourg	63237	Steelbridge Holding S.A., Luxembourg	63235
Sahu S.A., Luxembourg	63261	Steelbridge Participations S.A., Luxembourg . . .	63234
Sahu S.A., Luxembourg	63262	Swiss Re Finance (Luxembourg) S.A., Luxembourg	63226
Sauer-Danfoss Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	63241	Swiss Re Treasury (Luxembourg) S.A., Luxembourg	63224
Simanchan Development S.A.H., Luxembourg . . .	63238	Synthese S.A., Luxembourg	63262
Simanchan Development S.A.H., Luxembourg . . .	63238	Tresco International S.A., Luxembourg	63253
SOCLINPAR S.A.H., Société Luxembourgeoise d'Investissements et de Participations, Luxembourg	63243	Tresco International S.A., Luxembourg	63254

PAVECA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 21.548.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 8 octobre 2004

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2004:

- Monsieur Serge Cammaert, demeurant professionnellement au 287, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg,
 - Monsieur Dominique Ransquin, demeurant professionnellement au 23, val Fleuri, L-1526 Luxembourg,
 - FIDELIN S.A., ayant son siège social au 287, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg,
- en remplacement des administrateurs démissionnaires.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2004:

- BANQUE DELEN LUXEMBOURG S.A., 287, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire.

Le siège social est transféré au 287, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2004, réf. LSO-AV04753. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085744.3/534/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

LEPTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 55.286.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 28 septembre 2004

- L'Assemblée approuve les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2003.

- L'Assemblée accepte la démission, avec effet immédiat, du commissaire aux comptes ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

L'Assemblée nomme en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire CO-VENTURES S.A., ayant son siège social au 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2004.

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de Monsieur Johan Dejang, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert L-2453 Luxembourg, de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert L-2453 Luxembourg et de LUX BUSINESS MANAGEMENT S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert L-2453 Luxembourg. Ces mandats prendront fin lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2004.

Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2004, réf. LSO-AV03676. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085927.3/655/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

LACTINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 50.997.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05580, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2004.

FIDUPAR

Signatures

(086427.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

MAIOT S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 75.387.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2004, réf. LSO-AV04930, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2004.

Signature

Le liquidateur

(086218.3/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

MAIOT S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 75.387.

—
Le bilan de clôture au 10 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2004, réf. LSO-AV04934, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 octobre 2004.

Signature

Le liquidateur

(086219.3/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

MAIOT S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 75.387.

—
DISSOLUTION

Extrait

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale qui s'est tenue en date du 7 octobre 2004 que:

1. Le rapport des commissaires spéciaux sur la gestion de la liquidation et de la dissolution de la société a été approuvé.
2. L'assemblée a accordé décharge pleine de leurs missions respectives au liquidateur, aux administrateurs et aux commissaires.
3. L'assemblée a décidé la clôture de la liquidation et constate la dissolution définitive de la société.
4. Les documents de la société seront conservés pendant la durée légale de cinq ans au siège de la société, 23, rue Beaumont à L-1219 Luxembourg.

Luxembourg, le 7 octobre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2004, réf. LSO-AV04928. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086249.3/535/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

EPI NDA HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 102.532.

In the year two thousand and four, on the twenty-first of July.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the partner of EPI NDA Holdings, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée», having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, R. C. Luxembourg section B in process of registration, incorporated by deed acted on the 7th day of July 2004, not yet published in the Luxembourg Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The meeting is presided by Mr Patrick Van Hees, jurist, with professional address at 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Ms Rachel Uhl, jurist, with professional address at 15, côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The partner present or represented and the number of shares held by him are shown on an attendance list. That list and proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, the 500 (five hundred) shares of EUR 25.- (twenty-five euros) each, representing the whole capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the partners have been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1.- Increase of the corporate capital by an amount of EUR 3,604,625.- (three million six hundred and four thousand six hundred and twenty-five euros) so as to raise it from its present amount of EUR 12,500.- (twelve thousand five euros) to EUR 3,617,125.- (three million six hundred and seventeen thousand one hundred and twenty-five euros) by the issue of 144,185 (one hundred and forty-four thousand one hundred and eighty-five) new shares having a par value of EUR 25.- (twenty-five euros) each.

2.- Subscription, intervention of the subscriber and full payment of the new shares by contribution in cash.

3.- Amendment of Article eight of the Articles of Incorporation of the Company in order to reflect such action.

After the foregoing was approved by the meeting, the partner decides what follows:

First resolution

It is decided to increase the corporate capital by an amount of EUR 3,604,625.- (three million six hundred and four thousand six hundred and twenty-five euros) so as to raise it from its present amount of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred euros) to EUR 3,617,125.- (three million six hundred and seventeen thousand one hundred and twenty-five euros) by the issue of 144,185 (one hundred and forty-four thousand one hundred and eighty-five) new shares having a par value of EUR 25.- (twenty-five euros) each.

Second resolution

It is decided to admit the subscription of the 144,185 (one hundred and forty-four thousand one hundred and eighty-five) new shares by the sole partner, EUROPEAN PROPERTY INVESTORS, L.P., a limited partnership incorporated under the laws of the United Kingdom, having its registered office at One Curzon Street, London W1A 5PZ, United Kingdom, Trade Register number LP 009339.

Contributor's intervention - Subscription - Payment

Thereupon intervene EUROPEAN PROPERTY INVESTORS, L.P., prenamed subscriber, which declared to subscribe to 144,185 (one hundred and forty-four thousand one hundred and eighty-five) new shares and to have them fully paid up by payment in cash, so that from now on the company has at its free and entire disposal the amount of EUR 3,604,625.- (three million six hundred and four thousand six hundred and twenty-five euros), as was certified to the undersigned notary.

Third resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, it is decided to amend the Article eight of the Articles of Incorporation to read as follows:

«**Art. 8.** The Company's capital is set at EUR 3,617,125.- (three million six hundred and seventeen thousand one hundred and twenty-five euros) represented by 144,685 (one hundred and forty-four thousand six hundred and eighty-five) shares with a par value of EUR 25.- (twenty-five euros) each.»

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately thirty-nine thousand euros.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille quatre, le vingt et un juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de la société à responsabilité limitée EPI NDA HOLDINGS, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, en cours d'inscription au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, constituée suivant acte reçu le 7 juillet 2004, pas encore publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'assemblée est présidée par Monsieur Patrick Van Hees, juriste, avec adresse professionnelle au 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, avec adresse professionnelle au 15, côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- L'associé unique présent ou représenté et le nombre de parts qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 500 (cinq cents) parts sociales de EUR 25,- (vingt-cinq euros), représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'associé a été préalablement informé.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de EUR 3.604.625,- (trois millions six cent quatre mille six cent vingt-cinq euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) à EUR 3.617.125,- (trois millions six cent dix-sept mille cent vingt-cinq euros) par l'émission de 144.185 (cent quarante-quatre mille cent quatre-vingt-cinq) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.

2.- Souscription, intervention du souscripteur et libération des nouvelles parts par un apport en numéraire.

3.- Modification afférente de l'Article huit des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, l'associé unique décide ce qui suit:

Première résolution

Il est décidé d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 3.604.625,- (trois millions six cent quatre mille six cent vingt-cinq euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) à EUR 3.617.125,- (trois millions six cent dix-sept mille cent vingt-cinq euros) par l'émission de 144.185 (cent quarante-quatre mille cent quatre-vingt-cinq) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.

Deuxième résolution

Il est décidé d'admettre la souscription des 144.185 (cent quarante-quatre mille cent quatre-vingt-cinq) nouvelles parts sociales par l'associé unique, EUROPEAN PROPERTY INVESTORS, L.P., une limited partnership de droit du Royaume-Uni, ayant son siège social au One Curzon Street, London W1A 5PZ, Royaume-Uni, enregistrée sous le numéro LP 009339.

Intervention - Souscription - Libération

Intervient ensuite EUROPEAN PROPERTY INVESTORS, L.P., souscripteur prédésigné, a déclaré souscrire à 144.185 (cent quarante-quatre mille cent quatre-vingt-cinq) nouvelles parts sociales, et les libérer intégralement en numéraire, de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de EUR 3.604.625,- (trois millions six cent quatre mille six cent vingt-cinq euros) ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, il est décidé de modifier l'Article huit des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 8.** Le capital social est fixé à EUR 3.617.125,- (trois millions six cent dix-sept mille cent vingt-cinq euros) divisé en 144.685 (cent quarante-quatre mille six cent quatre-vingt-cinq) parts sociales de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de trente-neuf mille euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: P. Van Hees, R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2004, vol. 144S, fol. 61, case 12. – Reçu 36.046,25 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2004.

J. Elvinger.

(086073.3/211/130) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

EPI NDA HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 102.532.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Signature.

(086074.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

ABACAB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 39.470.

Le bilan rectifié au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2004, réf. LSO-AV04458, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2004.

Pour ABACAB S.A., Société anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, Société anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(085974.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

ABACAB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 39.470.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2004, réf. LSO-AV04460, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2004.

Pour ABACAB S.A., Société anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, Société anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(085975.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

AUTOGRILL OVERSEAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 1, place d'Armes.

R. C. Luxembourg B 69.411.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2004, réf. LSO-AV04719, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2004.

AUTOGRILL OVERSEAS S.A., Société Anonyme

Signature

(086355.3/850/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

SQHEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 80.218.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 30 août 2004

- L'Assemblée entend le rapport de LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, liquidateur de la société par suite de sa nomination en date du 10 août 2004.

- L'Assemblée désigne ensuite en qualité de commissaire vérificateur CO-VENTURES S.A., ayant son siège social au 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg, laquelle devra faire un rapport sur l'emploi des valeurs sociales et les comptes de liquidation.

- L'Assemblée décide de convoquer l'Assemblée Générale de clôture de liquidation devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich, avec pour ordre du jour:

1. Rapport du commissaire vérificateur;
2. Approbation des comptes de liquidation;
3. Décharge au liquidateur et au commissaire vérificateur;
4. Clôture de la liquidation;
5. Désignation de l'endroit où les livres et documents seront déposés et conservés pendant une durée de cinq ans.

Luxembourg, le 30 août 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2004, réf. LSO-AV03651. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D.Hartmann.

(085949.2//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

**ERIK PENSER LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme,
(anc. SKANDIA & PARTNERS S.A.).**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 74.203.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration et du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires en date du 8 septembre 2004 que:

1) Le mandat des administrateurs Mlle Elisabeth Skog et M. Johan Kuylenstierna a été renouvelé jusqu'à la date de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui doit approuver le bilan au 31 décembre 2004.

2) M. Erik Penser et M. Lars Thulin ont été appelés à la fonction d'administrateur de la société jusqu'à la date de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui doit approuver le bilan au 31 décembre 2004.

3) Le mandat du Réviseur d'Entreprises KPMG AUDIT a été renouvelé jusqu'à la date de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui doit approuver le bilan au 31 décembre 2004.

4) Le mandat des responsables de la gestion journalière Mlle Elisabeth Skog et M. Johan Kuylenstierna a été renouvelé jusqu'à la date de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui doit approuver le bilan au 31 décembre 2004.

Luxembourg, le 20 septembre 2004.

ERIK PENSER LUXEMBOURG S.A.

J. Kuylenstierna / E. Skog

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2004, réf. LSO-AV01165. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085825.3/1025/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

REFIMO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2222 Luxembourg, 140, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 93.947.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2004, réf. LSO-AV06085, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Signatures.

(086312.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

SWISS RE TREASURY (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 72.575.

Composition du Conseil d'Administration au 27 mai 2004

Au 27 mai 2004, le Conseil d'Administration de la Société est composé comme suit:

- Madame Irène Salvi, administrateur de sociétés, demeurant à C.F Meyerstrasse 12, CH-8022 Kilchberg, Suisse;
- Monsieur Michel Lies, directeur de Sociétés, demeurant au 50/60 Mythenquai, CH-8022 Zurich, Suisse;
- Monsieur Guy Harles, maître en droit, demeurant au 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg;
- Monsieur Stefan Schroeder, administrateur de sociétés, demeurant au 46, Egerländer Strasse, D-85737 Ismaning, Allemagne;
- Monsieur Juerg Hess, demeurant au 50/60 Mythenquai, CH-8022 Zurich, Suisse;
- Monsieur Patrick Raaflaub, demeurant au 50/60 Mythenquai, CH-8022 Zurich, Suisse.

Leur mandat expirera lors de l'assemblée générale des actionnaires statuant sur les comptes annuels pour l'exercice de la Société clôturé au 31 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2004.

SWISS RE TREASURY (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05337. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085962.3/250/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

MIZU-NYK S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 75.256.

In the year two thousand four, on the twentieth of September.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of MIZU-NYK S.A., a «société anonyme», established at Luxembourg, R. C. Luxembourg section B number 75.256, incorporated by deed of the undersigned notary, notary public residing at Luxembourg, on the 21st March, 2000, published in the Luxembourg Mémorial C.

The meeting is presided by Mr Hubert Janssen, jurist, residing at Torgny (Belgium).

The chairman appointed as secretary and the meeting elected as scrutineer Mrs Flora Château, jurist, residing at Thionville (France).

The chairman declared and requested the notary to act:

I.- That the shareholders present or represented and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be registered with this minute.

II.- As appears from the attendance list, the 12,500 shares representing the whole capital of the corporation (with an amount of USD 31,250.-) are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

III.- That the agenda of the present extraordinary general meeting is the following:

Agenda:

1. Decision to put the company into liquidation.
2. Appointment of the Liquidator;
3. Definition of the powers of the Liquidator;
4. Discharge to the Directors and to the Statutory Auditor;
5. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to put the company into liquidation.

Second resolution

The meeting appoints as liquidator:

MANAGEMENT & ACCOUNTING SERVICES, S.à r.l., MAS, S.à r.l., having its registered office in 1, rue des Glacis L-1628 Luxembourg.

The liquidator has the most extended powers as provided by articles 144 to 148bis of the Luxembourg companies law. He may carry out all the deeds provided by article 145 without previous general meeting authorization if required by law.

All powers are granted to the liquidator to represent the company for all operation being a matter of liquidation purpose to realise the assets, to discharge all liabilities and to distribute the net assets of the company to the shareholders in proportion to their shareholding, in kind or in cash.

The said person may in particular, without the following enumeration being limitative, sell, exchange and alienate all either movable or immovable properties and all related rights, and alienate the said property or properties if the case arises, grant release with waiver of all chattels, charges, mortgages and actions for rescission, of all registrations, entries, garnishments and attachments, absolve the registrar of mortgages from automatic registration, accord all priorities of mortgages and of charges, concede priorities of registration, make all payments even if they are not ordinary administrative payments, remit all debts, compound and compromise on all matters of interest to the Company, extend all jurisdictions, and renounce remedies at law or acquired rights of prescription.

Third resolution

The meeting decides to give full discharge to the members of the Board of Directors and the Statutory Auditor of the Company for the accomplishment of their mandate unless if the liquidation lets appear faults in the execution of their duty.

There being no further business on the Agenda, the meeting was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of discrepancy between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le vingt septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MIZU-NYK S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 75.256, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 21 mars 2000.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny (Belgique).

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Madame Flora Château, juriste, demeurant à Thionville (France).

Le président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que les 12.500 actions représentant l'intégralité du capital social (d'un montant de USD 31.250,-), sont représentés à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Décision de la mise en liquidation de la société;
2. Nomination d'un liquidateur;
3. Détermination des pouvoirs du liquidateur;
4. Décharge donnée aux directeurs et à l'auditeur statutaire;
5. Divers.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation volontaire.

Deuxième résolution

L'assemblée nomme liquidateur:

MANAGEMENT & ACCOUNTING SERVICES, S.à r.l., MAS, S.à r.l., ayant son siège social à 1, rue des Glacis L-1628 Luxembourg.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Pouvoir est conféré au liquidateur de représenter la société pour toutes opérations pouvant relever des besoins de la liquidation, de réaliser l'actif, d'apurer le passif et de distribuer les avoirs nets de la société aux actionnaires, proportionnellement au nombre de leurs actions, en nature ou en numéraire.

Il peut notamment, et sans que l'énumération qui va suivre soit limitative, vendre, échanger et aliéner tous biens tant meubles qu'immeubles et tous droits y relatifs; donner mainlevée, avec renonciation à tous droits réels, privilèges, hypothèques et actions résolutoires, de toutes inscriptions, transcriptions, mentions, saisies et oppositions; dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; accorder toutes priorités d'hypothèques et de privilèges; céder tous rangs d'inscription; faire tous paiements, même s'ils n'étaient pas de paiements ordinaires d'administration; remettre toutes dettes; transiger et compromettre sur tous intérêts sociaux; proroger toutes juridictions; renoncer aux voies de recours ou à des prescriptions acquises.

Troisième résolution

L'assemblée décide de donner décharge aux membres du Conseil d'Administration et au Commissaire aux Comptes de la Société, sauf si la liquidation fait apparaître des fautes dans l'exécution de tâches qui leur incombent.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande des comparants le présent acte est en langue anglaise, suivi d'une version française.

A la demande des comparants et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Signé: H. Janssen, F. Château, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2004, vol. 145S, fol. 29, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 octobre 2004.

J. Elvinger.

(086091.3/211/116) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

SWISS RE FINANCE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 90.713.

Composition du Conseil d'Administration au 27 mai 2004

Au 27 mai 2004, le Conseil d'Administration de la Société est composé comme suit:

- Madame Irène Salvi, administrateur de sociétés, demeurant à C.F Meyerstrasse 12, CH-8022 Kilchberg, Suisse;
- Monsieur Michel Lies, directeur de Sociétés, demeurant au 50/60 Mythenquai, CH-8022 Zurich, Suisse;
- Monsieur Guy Harles, maître en droit, demeurant au 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg;
- Monsieur Stefan Schroeder, administrateur de sociétés, demeurant au 46, Egerländer Strasse, D-85737 Ismaning, Allemagne;
- Monsieur Juerg Hess, demeurant au 50/60 Mythenquai, CH-8022 Zurich, Suisse;
- Monsieur Patrick Raaflaub, demeurant au 50/60 Mythenquai, CH-8022 Zurich, Suisse.

Leur mandat expirera lors de l'assemblée générale des actionnaires statuant sur les comptes annuels pour l'exercice de la Société clôturé au 31 décembre 2004;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2004.

SWISS RE FINANCE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05340. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085963.3/250/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

RIELLO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 17.230.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 31 août 2004 à 9.00 heures au siège social

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Claudio Bacceli de sa fonction d'administrateur, décide d'accepter cette démission. Le conseil le remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

Le conseil coopte comme nouvel administrateur, avec effet au 31 août 2004, Monsieur Pietro Feller, né le 25 octobre 1974 à Milano (Italie), demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Agent domiciliaire

C. Santoiemma / C. Velle

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2004, réf. LSO-AV06092. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086332.3/024/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

BLACK & DECKER LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J. F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 37.711.

In the year two thousand four, on the fourth of October.

Before Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared for an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of BLACK & DECKER LUXEMBOURG, S.à r.l. (the Company), a Luxembourg société à responsabilité limitée, having its registered office at 46A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 37.711, incorporated pursuant to a deed of Maître Tom Metzler, notary residing in Luxembourg, of 29 July 1991, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 50 of 13 February 1992, which articles of association (the Articles) have been amended several times and for the last time pursuant to a deed of Maître Joseph Delvaux, notary residing in Luxembourg, of 15 September 2004, not yet published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C:

1. BLACK & DECKER, Inc., a company incorporated under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at Drummond Plaza Office Park, 1423 Kirkwood Highway, Newark, Delaware 19711, United States of America,

acting in its capacity as holder of 3,999 (three thousand nine hundred ninety-nine) Ordinary A Shares in the Company, here represented by Me Bernard Beerens, avocat, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney issued in Towson, on 4 October 2004;

2. NEWFREY LLC, a company incorporated under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at Drummond Plaza Office Park, 1423 Kirkwood Highway, Newark, Delaware 19711, United States of America,

acting in its capacity as holder of 501 (five hundred one) Ordinary A Shares and 47,466 (forty-seven thousand four hundred sixty-six) Preference A Shares in the Company,

here represented by Me Bernard Beerens, avocat, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney issued in Towson, on 4 October 2004.

Such proxies after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to record the following:

I. That 4,500 (four thousand five hundred) Ordinary A Shares and 47,466 (forty-seven thousand four hundred sixty-six) Preference A Shares, each having a nominal value of USD 1,000 (one thousand US Dollars) per share, representing the entirety of the share capital of the Company, are duly represented at this Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, hereinafter reproduced;

II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of convening notices.

2. Redemption and cancellation of 3,999 (three thousand nine hundred ninety-nine) Ordinary A Shares having a nominal value of USD 1,000 (one thousand US Dollars) each (the Shares), held by BLACK & DECKER, Inc. in the share capital of the Company for an aggregate amount of USD 477,000,000 (four hundred seventy-seven million US Dollars) (the Consideration).

3. Consequential amendment of article 4, first paragraph, of the articles of associations so as to reflect the above redemption.

4. Miscellaneous.

III. That the Meeting has taken the following resolutions:

First resolution

The entirety of the share capital being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notices, the shareholders being represented consider themselves as duly convened and declare having perfect knowledge of the agenda which has been made available to them in advance.

Second resolution

The Meeting acknowledges and records that NEWFREY LLC (i) waives its right in respect of the present redemption of the Shares held by BLACK & DECKER, Inc. for the Consideration to be paid to BLACK & DECKER, Inc., (ii) declares that such redemption and the payment of the Consideration to BLACK & DECKER, Inc. does not breach the equal treatment between the shareholders of the Company and (iii) waives its right, to the extent necessary, to the Preferred Dividend attaching to the Preference A Shares in respect of the present redemption.

Third resolution

The Meeting acknowledges that BLACK & DECKER, Inc. holds the Shares in the share capital of the Company and that the Company agrees to redeem and cancel the Shares held by BLACK & DECKER, Inc. in the share capital of the Company.

The Meeting resolves (i) to redeem the Shares belonging to BLACK & DECKER, Inc. in exchange for the Consideration, (ii) to cancel the Shares belonging to BLACK & DECKER, Inc. and (iii) to reduce the nominal share capital amount of the Company by an amount of USD 3,999,000 (three million nine hundred ninety-nine thousand US Dollars) in order

to bring the share capital from its present amount of USD 51,966,000 (fifty-one million nine hundred sixty-six thousand US Dollars), represented by 4,500 (four thousand five hundred) Ordinary A Shares and 47,466 (forty-seven thousand four hundred sixty-six) Preference A Shares, having a nominal value of USD 1,000 (one thousand US Dollars) each to USD 47,967,000 (forty-seven million nine hundred sixty-seven thousand US Dollars), by way of the cancellation of an aggregate number of 3,999 (three thousand nine hundred ninety-nine) Ordinary A Shares of the Company, having a nominal value of USD 1,000 (one thousand US Dollars) each.

The Meeting further acknowledges that the Company has sufficient share capital, premium and distributable reserves to proceed to the payment of the Consideration to BLACK & DECKER, Inc. and it resolves to pay the Consideration to BLACK & DECKER, Inc., in exchange for the redemption of the Shares held by BLACK & DECKER, Inc., which shall be accounted for as follows:

- (i) an amount of USD 3,999,000 (three million nine hundred ninety-nine thousand US Dollars) representing the amount of the reduced nominal share capital of the Company;
- (ii) an amount of USD 3,034,000 corresponding to the reduction of the premium account of the Company;
- (iii) an amount of USD 469,967,000 representing the amount of the distributable reserves of the Company.

Fourth resolution

As a result of the above, the Meeting resolves to record that all the 47,967 (forty-seven thousand nine hundred sixty-seven) shares in the share capital of the Company, divided into 47,466 (forty-seven thousand four hundred sixty-six) Preference A Shares and 501 (five hundred one) Ordinary A Shares, are held by NEWFREY LLC.

Fifth resolution

The Meeting resolves to amend article 4, first paragraph, of the articles of association so as to reflect the above share capital reduction:

«Art. 4. Capital

The Company's subscribed share capital is set at USD 47,967,000 (forty-seven million nine hundred sixty-seven thousand US Dollars), represented by 501 (five hundred one) Ordinary A Shares (the Ordinary A Shares) and 47,466 (forty-seven thousand four hundred sixty-six) Preference A Shares (the Preference A Shares), each having a nominal value of USD 1,000 (one thousand US Dollars) per share.»

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the proxyholder of the appearing parties signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le quatre octobre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de BLACK & DECKER LUXEMBOURG, S.à r.l. (la Société), une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, avec siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 37.711, constituée par un acte de Maître Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg, du 29 juillet 1991, publié au Mémorial, Recueil Sociétés et Associations, C N° 50 du 13 février 1992, dont les statuts (les Statuts) ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois par un acte de Maître Joseph Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, du 15 Septembre 2004, non encore publié au Mémorial, Recueil Sociétés et Associations C:

1. BLACK & DECKER Inc., une société incorporée sous la loi de l'état du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social Drummond Plaza Office Park, 1423 Kirkwood Highway, Newark, Delaware 19711, Etats-Unis d'Amérique,

agissant en sa capacité d'associé détenant 3.999 (trois mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf) Parts Sociales Ordinaires de Classe A de la Société,

ici représentée par M^e Bernard Beerens, avocat, de résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Towson, le 4 octobre 2004;

2. NEWFREY LLC, une société incorporée sous la loi de l'état du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social Drummond Plaza Office Park, 1423 Kirkwood Highway, Newark, Delaware 19711, Etats-Unis d'Amérique,

agissant en sa capacité d'associé détenant 501 (cinq cent une) Parts Sociales Ordinaires de Classe A et 47.466 (quarante-sept mille quatre cent soixante-six) Parts Sociales Préférentielles de Classe A de la Société,

ici représentée par M^e Bernard Beerens, avocat, de résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Towson, le 4 octobre 2004.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte afin d'être soumises ensemble avec lui à l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées de la manière décrite ci-dessus, ont requis le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

I. Que 4.500 (quatre mille cinq cents) Parts Sociales de Classe A et 47.466 (quarante-sept mille quatre cent soixante-six) Parts Sociales Préférentielles de Classe A, chacune ayant une valeur nominale de USD 1.000 (mille Dollars US), re-

présentant l'entièreté du capital social de la Société, sont dûment représentées à la présente Assemblée, qui est dès lors régulièrement constituée et peut délibérer sur les points figurant à l'ordre du jour, reproduit ci-dessous;

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Renonciation aux formalités de convocation.

2. Rachat et annulation de 3.999 (trois mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf) Parts Sociales Ordinaires de Classe A ayant une valeur nominale de USD 1.000 (mille Dollars US) chacune (les Parts Sociales), détenues par BLACK & DECKER, Inc. dans le capital social de la Société pour un montant total de USD 477.000.000 (quatre cent soixante-dix-sept millions Dollars US) (la Contrepartie).

3. Modification consécutive de l'article 4, premier paragraphe, des statuts afin de refléter le rachat ci-dessus.

4. Divers.

III. Que l'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

La totalité du capital social étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée décide de renoncer aux formalités de convocation, les associés représentés se considérant comme ayant été dûment convoqués et ayant parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué à l'avance.

Deuxième résolution

L'Assemblée reconnaît et constate que NEWFREY LLC (i) renonce à son droit concernant le présent rachat des Parts Sociales détenues par BLACK & DECKER, Inc. en échange de la Contrepartie devant être payée à BLACK & DECKER, Inc., (ii) déclare que ce rachat et le paiement de la Contrepartie à BLACK & DECKER, Inc. ne porte pas atteinte à l'égalité des associés de la Société et (iii) renonce à son droit, le cas échéant, au titre du Dividende Préférentiel attaché aux Parts Sociales Préférentielles A concernant le présent rachat.

Troisième résolution

L'Assemblée reconnaît que BLACK & DECKER, Inc. détient les Parts Sociales dans le capital social de la Société et que la Société accepte de racheter et d'annuler les Parts Sociales détenues par BLACK & DECKER, Inc. dans le capital social de la Société.

L'Assemblée décide (i) de racheter les Parts Sociales appartenant à BLACK & DECKER, Inc. en échange de la Contrepartie, (ii) d'annuler les Parts Sociales appartenant à BLACK & DECKER, Inc. et (iii) de réduire le montant du capital social de la Société de USD 3.999.000 (trois millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille Dollars US) dans le but de porter le capital social actuel d'un montant de USD 51.966.000 (cinquante et un millions neuf cent soixante-six mille Dollars US), représenté par 4.500 (quatre mille cinq cents) Parts Sociales Ordinaires de Classe A et 47.466 (quarante-sept mille quatre cent soixante-six) Parts Sociales Préférentielle de Classe A, ayant une valeur nominale de USD 1.000 (mille Dollars US) chacune, à USD 47.967.000 (quarante-sept millions neuf cent soixante-sept mille Dollars US), par l'annulation de d'un nombre total de 3.999 (trois mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf) Parts Sociales Ordinaires de Classe A de la Société, ayant une valeur nominale de USD 1.000 (mille Dollars US) chacune.

L'Assemblée reconnaît que la Société dispose d'un capital social suffisant, de primes d'émission et de réserves distribuables pour procéder au paiement de la Contrepartie à BLACK & DECKER, Inc. et décide de payer la Contrepartie à BLACK & DECKER, Inc. en échange du rachat des Parts Sociales détenues par BLACK & DECKER, Inc. qui sera comptabilisée de la manière suivante:

(i) un montant de USD 3.999.000 (trois millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille Dollars US) représentant le montant du capital social réduit de la Société;

(ii) un montant de USD 3.034.000 (trois millions trente-quatre mille Dollars US) correspondant à la réduction du compte prime d'émission de la Société;

(iii) un montant de USD 469.967.000 (quatre cent soixante-neuf millions neuf cent soixante-sept mille Dollars US) représentant le montant des réserves distribuables de la Société.

Quatrième résolution

En conséquence de ce qui précède, l'Assemblée décide de constater que toutes les 47.967 (quarante-sept mille neuf cent soixante-sept) parts sociales dans le capital social de la Société, divisé en 47.466 (quarante-sept mille quatre cent soixante-six) Parts Sociales Préférentielles de Classe A et 501 (cinq cent une) Parts Sociales Ordinaires de Classe A sont détenues par NEWFREY LLC.

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 4, premier paragraphe, des statuts afin de refléter la réduction de capital ci-dessus:

«Art. 4. Capital

Le montant du capital social souscrit de la Société est fixé à quarante-sept millions neuf cent soixante-sept mille Dollars US (USD 47.967.000), représenté par 501 (cinq cent une) parts sociales ordinaires de classe A (les Parts Sociales Ordinaires de Classe A) et 47.466 (quarante-sept mille quatre cent soixante-six) parts sociales préférentielles de classe A (les Parts Sociales Préférentielles de Classe A), ayant une valeur nominale de USD 1.000 (mille Dollars US) chacune.»

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de ces mêmes parties comparantes, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire des parties comparantes, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire, le présent acte.

Signé: B. Beerens, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2004, vol. 145S, fol. 42, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2004.

A. Schwachtgen.

(086733.3/230/196) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2004.

BLACK & DECKER LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 37.711.

Statuts coordonnés, suivant l'acte n° 1266 du 4 octobre 2004, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(086734.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2004.

I.G. INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 66.562.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social le 31 mai 2004 à 9.00 heures

A l'unanimité, il a été décidé ce qui suit:

1 - Approbation des comptes au 31 décembre 2003.

2 - Décharge aux Administrateurs et au Commissaire de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

3 - Réélection du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes pour une nouvelle période de six ans.

Sont réélus Administrateurs:

- Madame Corinne Chantereau, Comptable, demeurant à Leudelange.

- Monsieur Philippe Chantereau, Expert-comptable, demeurant à Leudelange.

- Monsieur Marc Frederick, Administrateur de société, demeurant à Wintrange.

Leurs mandats expireront à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2010.

Est réélu Commissaire aux Comptes Monsieur Jean-Pierre Couesnon, Expert-comptable, demeurant à Thomery (France).

Son mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2010.

4 - Le Conseil d'Administration décide de réélire Monsieur Philippe Chantereau, aux fonctions d'Administrateur-Dé-légué avec tous pouvoirs pour engager la société par sa seule signature.

5 - Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée après lecture du procès-verbal qui est signé par le Président, le Secrétaire et le Scrutateur.

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2004, réf. LSO-AV05855. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086050.3/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

PROFIX S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 82.057.

Dénonciation du siège social

Le contrat de bail de la société PROFIX S.A. a pris fin ce jour avec effet immédiat.

Luxembourg, le 15 septembre 2004.

Pour AGENSCOM, S.à r.l.

P. Arama

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2004, réf. LSO-AV06195. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(086563.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

BARLA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Registered office: L-1913 Luxembourg, 12, rue Léandre Lacroix.
R. C. Luxembourg B 101.831.

In the year two thousand and four, on the thirteenth of October.
Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

- 1) ISERRY LUX, S.à r.l., R. C. Luxembourg B 101.832, a company with registered office at 12, rue Léandre Lacroix, L-1913 Luxembourg,
here represented by its manager Mrs Séverine Michel, «maître en droit», residing at 31A, rue Robert Schuman, L-5751 Frisange,
- 2) Mr Ferruccio Rossi, born on February 24, 1972, in La Spezia, residing at Via Libertà, 39 I-19022 Le Grazie (Portovenere), Italy,
here represented by Mrs Séverine Michel, prenamed,
by virtue of a proxy given in Milan on October 12, 2004,
- 3) Mr Federico Saruggia, born on June 7, 1962, in Como, residing at Via San Giacomo n.31, I-22100 Como, Italy,
here represented by Mrs Séverine Michel, prenamed,
by virtue of a proxy given in Ronda (Spain) on October 11, 2004,
- 4) PERMIRA ASSOCIATI S.p.A., a company incorporated under the laws of Italy, registered with the Bergamo Register under the number C.I. 09306140154, having its registered office at Corso Europa 12, I-20122 Milan, Italy,
here represented by Mrs Séverine Michel, prenamed,
by virtue of a proxy given in Milan on October 12, 2004,
- 5) Mrs Isabella Grimaldi, born on August 11, 1954, in Genoa, residing at Via Byron 3A, I-16100 Genoa, Italy,
here represented by Mrs Séverine Michel, prenamed,
by virtue of a proxy given in Milan on October 12, 2004,
- 6) Mrs Alessandra Grimaldi, born on January 1, 1959, in Genoa, residing at Corso Italia, 36, I-16145 Genoa, Italy,
here represented by Mrs Séverine Michel, prenamed,
by virtue of a proxy given in Milan on October 12, 2004,
- 7) GRIMALDI HOLDING S.p.A., a company incorporated under the laws of Italy, registered at the Tribunale di Palermo, under number 43 753, having its registered office at Calata Marinai d'Italia, I-90100 Palermo, Italy,
here represented by Mrs Séverine Michel, prenamed,
by virtue of a proxy given in Milan on October 12, 2004.

Said proxies after having been initialed *ne varietur* by the proxyholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties have requested the undersigned notary to state that:

I.- The appearing parties sub 1) to 7) are the only shareholders of the private limited liability company («société à responsabilité limitée») existing under the name of BARLA, S.à r.l., R. C. Luxembourg B 101.831, with registered office in Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary dated July 14, 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 947 of September 23, 2004.

II.- The Articles of Incorporation of the Company have been amended on October 5, 2004, by a deed of the undersigned notary, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

III.- The company's capital is set at twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares of a par value of twenty-five (25.-) euro each, all entirely subscribed and fully paid in.

IV.- That all the shareholders are duly represented at the meeting, which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, hereinafter reproduced, without prior notice, the shareholders represented at the meeting having agreed to meet after examination of the agenda.

V.- The agenda is worded as follows:

- 1) Increase of the corporate capital by EUR 1,487,500.- and issue of 59,500 new shares.
- Subscription and payment in cash.
- 2) Subsequent amendment of the first paragraph of Article 5 of the Articles of Association.
- 3) Miscellaneous.

The shareholders then passed the following resolutions by unanimous vote:

First resolution

The corporate capital of the Company is increased by one million four hundred eighty-seven thousand and five hundred euro (EUR 1,487,500.-) in order to bring it from its present amount of twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-) to one million and five hundred thousand euro (EUR 1,500,000.-) by the creation and issue of fifty-nine thousand and five hundred (59,500) new shares of a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each and subscribed and paid in as follows:

Subscription - Payement

The new shares have been entirely subscribed and paid in the following manner:

- ISERRY LUX, S.à r.l., prenamed,
here represented as said above,

declares to subscribe to forty-seven thousand three hundred ninety-seven (47,397) new shares having a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, in the Company.

- PERMIRA ASSOCIATI S.p.A., prenamed,
here represented as said above,

declares to subscribe to two hundred and three (203) new shares having a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, in the Company.

- Mrs Isabella Grimaldi, prenamed,
here represented as said above,

declares to subscribe to five hundred ninety-five (595) new shares having a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, in the Company.

- Mrs Alessandra Grimaldi, prenamed,
here represented as said above,

declares to subscribe to one thousand one hundred and ninety (1,190) new shares having a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, in the Company.

- GRIMALDI HOLDING S.p.A., prenamed,
here represented as said above,

declares to subscribe to ten thousand one hundred and fifteen (10,115) new shares having a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, in the Company.

All the shares have been fully paid up in cash so that the amount of one million four hundred eighty-seven thousand and five hundred euro (EUR 1,487,500.-) is at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

Second resolution

As a consequence of the preceding resolution, Article 5, first paragraph of the Articles of Incorporation of the Company is amended and shall henceforth have the following wording:

«**Art. 5. First paragraph.** The Company's share capital is set at one million and five hundred thousand euro (EUR 1,500,000.-) represented by sixty thousand (60,000) shares with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, all fully subscribed and entirely paid up.»

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of the document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the mandatory of the appearing parties, said mandatory signed with Us the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le treizième jour du mois d'octobre.

Par-devant Nous, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) ISERRY LUX, S.à r.l., R. C. Luxembourg B 101.832, une société ayant son siège social au 12, rue Léandre Lacroix, L-1913 Luxembourg,

ici représentée par sa gérante, Madame Séverine Michel, maître en droit, demeurant au 31A, rue Robert Schuman, L-5751 Frisange.

2) Monsieur Ferruccio Rossi, né le 24 février 1972 à La Spezia, Italie, demeurant Via Libertà, 39, I-19022 Le Grazie (Portovenere), Italie,

ici représenté par Madame Séverine Michel, préqualifiée,
en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Milan, en date du 12 octobre 2004,

3) Monsieur Federico Saruggia, né le 7 juin 1962 à Come, Italie, demeurant Via San Giacomo, 31, I-22100 Come, Italie, ici représenté par Madame Séverine Michel, préqualifiée,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Ronda (Espagne), en date du 11 octobre 2004,

4) PERMIRA ASSOCIATI S.p.A., une société de droit italien enregistrée au Registre de Commerce de Bergamo sous le numéro C.I.09306140154, ayant son siège social à Corso Europa, 12, I-20122 Milan, Italie,

ici représentée par Madame Séverine Michel, préqualifiée,
en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Milan, en date du 12 octobre 2004,

5) Madame Isabella Grimaldi, née le 11 août 1954 à Gênes, Italie, demeurant Via Byron 3A, I-16100 Gênes, Italie, ici représentée par Madame Séverine Michel, préqualifiée,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Milan, en date du 12 octobre 2004,

6) Madame Alessandra Grimaldi, née le 1^{er} janvier 1959 à Gênes, Italie, demeurant Corso Italia, 36, I-16145 Gênes, Italie,

ici représentée par Madame Séverine Michel, préqualifiée,
en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Milan, en date du 12 octobre 2004,

7) GRIMALDI HOLDING S.p.A., une société de droit italien enregistrée au Tribunale di Palermo, sous le numéro 43753, ayant son siège social à Calata Marinai d'Italia, I-90100 Palermo, Italie,

ici représentée par Madame Séverine Michel, préqualifiée,
en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Milan, en date du 12 octobre 2004.

Lesquelles procurations signées ne varient par la mandataire et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les comparantes préqualifiées ont requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I.- Les comparantes sub 1) à 7) sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée BARLA, S.à r.l., R. C. Luxembourg B 101.831, ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 14 juillet 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 947 du 23 septembre 2004.

II.- Les statuts de la Société ont été modifiés en date du 15 octobre 2004 suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

III.- Le capital de la Société s'élève à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

IV.- Tous les associés sont dûment représentés à cette assemblée, qui est par conséquent valablement constituée et peut délibérer sur les points de l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocation préalable, les associés représentés ayant décidé de se réunir après examen de l'ordre du jour.

V.- L'ordre du jour est libellé comme suit:

- 1) Augmentation du capital social à concurrence de EUR 1.487.000,- et émission de 59.500 nouvelles parts sociales.
 - Souscription et libération en espèces.
- 2) Modification subséquente du premier alinéa de l'article 5 des statuts.
- 3) Divers.

Les associés ont ensuite pris les résolutions suivantes à l'unanimité des voix:

Première résolution

Le capital social de la Société est augmenté à concurrence d'un million quatre cent quatre-vingt-sept mille cinq cents euros (EUR 1.487.500,-) afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à un montant d'un million cinq cent mille euros (EUR 1.500.000,-) par l'émission de cinquante-neuf mille cinq cents (59.500) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, souscrites et libérées comme suit:

Souscription - Paiement

Les nouvelles parts sociales ont été entièrement souscrites et libérées de la manière suivante:

- ISERRY LUX, S.à r.l., prénommée, ici représentée comme mentionné ci-dessus, déclare souscrire quarante-sept mille trois cent quatre-vingt-dix-sept (47.397) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.
- PERMIRA ASSOCIATI S.p.A., prénommée, ici représentée comme mentionné ci-dessus, déclare souscrire deux cent trois (203) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.
- Madame Isabella Grimaldi, prénommée, ici représentée comme mentionné ci-dessus, déclare souscrire cinq cent quatre-vingt-quinze (595) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.
- Madame Alessandra Grimaldi, prénommée, ici représentée comme mentionné ci-dessus, déclare souscrire mille cent quatre-vingt-dix (1.190) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.
- GRIMALDI HOLDING S.p.A., prénommée, ici représentée comme mentionné ci-dessus, déclare souscrire dix mille cent quinze (10.115) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées en espèces de sorte que le montant d'un million quatre cent quatre-vingt-sept mille cinq cents euros (EUR 1.487.500,-) est à la disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Seconde résolution

En conséquence de la première résolution, l'article 5, premier alinéa des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital social de la Société est fixé à un million cinq cent mille euros (EUR 1.500.000) représenté par soixante mille (60.000) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Ville, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la requête des comparantes, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête des mêmes comparantes, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des comparantes, celle-ci a signé ensemble avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: S. Michel, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2004, vol. 145S, fol. 50, case 7. – Reçu 14.875 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2004.

A. Schwachtgen.

(086742.3/230/196) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2004.

BARLA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1913 Luxembourg, 12, rue Léandre Lacroix.

R. C. Luxembourg B 101.831.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 1320 du 13 octobre 2004, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(086743.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2004.

FINCORP PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 44.757.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 18 octobre 2004, que:

décharge spéciale est donnée à Monsieur François Winandy, Administrateur, pour l'exercice de son mandat jusqu'au jour de sa démission.

Sont élus et réélus Administrateur jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2000:

- Monsieur Thierry Jacob, diplômé de l'Institut Commercial de Nancy, demeurant professionnellement à Luxembourg.
- Monsieur Giovanni Cotta, Administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Monaco (MC).
- Monsieur Marco Theodoli, Administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Lugano (CH).
- Madame Mireille Gehlen, licenciée en Administration des Affaires, demeurant à Dudelange (L).

Est réélu Commissaire aux Comptes pour la même période:

- Monsieur Michele Romerio, Comptable, demeurant à Carabella, CH-6582 Pianezzo (CH).

Luxembourg, le 21 octobre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05742. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086063.3/802/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

STEELBRIDGE PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse.

R. C. Luxembourg B 95.586.

EXTRAIT

Avec effet au 27 août 2004, Maître Charles Ossola démissionne de son poste d'administrateur-délégué avec effet immédiat, mais conserve son poste d'administrateur.

Luxembourg, le 27 août 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2004, réf. LSO-AV03381. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086378.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

ASSURANCES RISCH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2167 Luxembourg, 87, rue des Muguets.

R. C. Luxembourg B 79.957.

L'an deux mille quatre, le vingt-neuf septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée ASSURANCES RISCH, S.à r.l., ayant son siège social à L-2167 Luxembourg, 87, rue des Muguets, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 79.957, constituée suivant acte reçu le 15 décembre 2000, publié au Mémorial C, Recueil numéro 625 du 10 août 2001.

L'assemblée est composée de tous les associés, possédant la totalité des parts sociales, à savoir:

- 1.- Monsieur Norbert Risch, agent d'assurances, demeurant à L-2167 Luxembourg, 87, rue des Muguets.
 - 2.- Madame Anita Graffe, sans état particulier, demeurant à L-2167 Luxembourg, 87, rue des Muguets.
 - 3.- Madame Maryse Risch, sans état particulier, demeurant à L-4970 Bettange-sur-Mess, 43, rue Haard.
 - 4.- Monsieur Romain Risch, agent d'assurances, demeurant à L-3348 Leudelange, 2B, rue des Champs,
- tous ici représentés par Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu de procurations sous seing privé qui resteront ci-annexées, paraphées ne varietur.

Considérant que cette assemblée plénière peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés, ceux-ci requièrent le notaire d'acter ce qui suit:

Résolution unique

Les associés décident de modifier l'objet social de la Société et de modifier l'article deux des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 2.** La société a pour objet l'exploitation d'une agence d'assurance par l'intermédiaire d'une personne physique dûment agréée.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, le mandataire a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2004, vol. 145S, fol. 39, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2004.

J. Elvinger.

(087156.3/211/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2004.

ASSURANCES RISCH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2167 Luxembourg, 87, rue des Muguets.

R. C. Luxembourg B 79.957.

Les statuts coordonnés ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2004.

Signature.

(087157.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2004.

STEELBRIDGE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse.

R. C. Luxembourg B 94.163.

EXTRAIT

Avec effet au 27 août 2004, Maître Charles Ossola démissionne de son poste d'administrateur-délégué avec effet immédiat, mais conserve son poste d'administrateur.

Luxembourg, le 27 août 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2004, réf. LSO-AV03380. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086381.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

**GLOBALIS S.A., Société Anonyme,
(anc. MERILL FINANCE S.A.)**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 97.461.

L'an deux mille quatre, le sept octobre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg),

à Luxembourg, s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de MERILL FINANCE S.A. (la «Société»), une société anonyme, établie et ayant son siège social au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 97.461,

constituée suivant acte du notaire soussigné en date du 5 décembre 2003, publié au Mémorial C numéro 19 du 07 janvier 2004.

Les statuts de la Société n'ont subi aucune modification jusqu'au jour de la présente assemblée générale.

L'assemblée générale est déclarée ouverte sous la présidence de Madame Marie-Line Schul, juriste, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

La Présidente désigne comme secrétaire Madame Marie-Françoise Goffinet, comptable, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Pierre Angé, comptable, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

La Présidente expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du Jour:

1.- Modification de la dénomination sociale et modification subséquente de l'article 1^{er} des statuts.

2.- Modification de l'objet social et modification subséquente de l'article 4 des statuts.

3.- Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend chaque fois à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de changer la dénomination de la Société de MERILL FINANCE S.A. en GLOBALIS S.A. et de modifier en conséquence l'article premier des statuts comme suit:

«**Art. 1^{er}.** Il existe une société anonyme luxembourgeoise, sous la dénomination de GLOBALIS S.A.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de modifier l'objet social de la Société dans son intégralité, de sorte que l'article quatre (4) concerné ait désormais le contenu suivant:

«**Art. 4.** La société a pour objet l'exécution de toutes opérations de conseil, d'assistance dans le domaine économique. Elle aura également comme objet la prestation de services administratifs. Elle peut également prendre des participations dans des sociétés de personnes et de capitaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger pour les besoins du développement et de l'accomplissement de son objet social.

La société pourra en général faire toutes autres transactions commerciales connexes, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social similaire ou susceptible d'en favoriser l'exploitation et le développement.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: M.-L. Schul, M.-F. Goffinet, P. Angé, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 15 octobre 2004, vol. 889, fol. 6, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 26 octobre 2004.

J.-J. Wagner.

(087431.3/239/65) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2004.

**GLOBALIS S.A., Société Anonyme,
(anc. MERILL FINANCE S.A.)**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 97.461.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 26 octobre 2004.

J.-J. Wagner

Notaire

(087433.3/239/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2004.

S.I.I.C. S.A., SOCIETE D'INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS ET COMMERCIAUX, Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 42.959.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue extraordinairement ce 6 septembre 2004 que:

- Monsieur François Winandy, diplômé EDHEC, demeurant à Luxembourg,
- Madame Mireille Gehlen, licenciée en Administration des Affaires, demeurant à Dudelange (L),
- Monsieur Giorgio Antonini, Administrateur de sociétés, demeurant Via Carona, 34, Paradiso (CH).

sont réélus Administrateurs pour une durée d'une année, leurs mandats prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2004;

et que:

- Monsieur Rodolphe Gerbes, Licencié en Sciences Commerciales et Financières, demeurant à Luxembourg, est réélu Commissaire aux Comptes pour la même période.

Luxembourg, le 20 octobre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05740. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086067.3/802/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

CENTERK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 55.515.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 18 octobre 2004 que:

- Monsieur François Winandy, diplômé EDHEC, demeurant professionnellement à Luxembourg.
- Madame Mireille Gehlen, licenciée en Administration des affaires, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Ont été réélus Administrateurs pour une durée de six ans, leurs mandats prenant fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2009.

- Monsieur Olivier Henz, Diplômé EDHEC, demeurant professionnellement à Luxembourg.

A été élu Administrateur en remplacement de Monsieur René Schmitter, Administrateur démissionnaire.

- H.R.T. REVISION, S.à r.l., ayant son siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg

a été élue Commissaire aux comptes pour la même période en remplacement de Monsieur Rodolphe Gerbes, Commissaire aux comptes démissionnaire.

Luxembourg, le 18 octobre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05731. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086069.3/802/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

DAILKAN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 52.759.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2004, réf. LSO-AV06141, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2004.

FIDUPAR

Signatures

(086396.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

DAILKAN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 52.759.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire qui s'est tenue à Luxembourg
le 19 mars 2004 à 9.30 heures au 23, avenue de la Porte-Neuve*

Résolution

L'assemblée décide à l'unanimité de renouveler les mandats d'Administrateur de Monsieur Jean Quintus, de Monsieur Koen Lozie et de COSAFIN S.A., ainsi que le mandat du commissaire aux comptes de Monsieur Noël Didier.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2004.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2004, réf. LSO-AV06136. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086389.3/1172/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

SIMAUCHAN DEVELOPMENT S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 45.961.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2004, réf. LSO-AV06143, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2004.

FIDUPAR

Signatures

(086401.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

SIMAUCHAN DEVELOPMENT S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 45.961.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire
qui s'est tenue le 13 avril 2004 à 15.00 heures à Luxembourg*

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance lors de la présente assemblée.

- L'Assemblée décide de renouveler les mandats d'Administrateur de Messieurs Jean Quintus et Koen Lozie et de COSAFIN S.A., ainsi que le mandat de Commissaire aux Comptes de V.O. CONSULTING LUX S.A.

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2004.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2004, réf. LSO-AV06138. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086393.3/1172/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

GRANDIA INTERNATIONAL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 91.951.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue extraordinairement ce 15 octobre 2004 que:

- Monsieur François Winandy, diplômé EDHEC, demeurant à Luxembourg;
- Madame Mireille Gehlen, licenciée en Administration des Affaires, demeurant à Dudelange (L),

Sont réélus Administrateurs pour une durée de six années, leurs mandats prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2009;

que:

- Monsieur Olivier Henz, Diplômé EDHEC, demeurant professionnellement à Luxembourg,

Est élu Administrateur pour une durée de six années, son mandat prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2009;

et que:

- H.R.T. REVISION, S.à r.l., ayant son siège social sis 23, Val Fleuri L-1526 Luxembourg,

est élue Commissaire aux Comptes pour une durée de six années, son mandat prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2009.

Luxembourg, le 15 octobre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05726. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086070.3/802/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

EXPANSIA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 53.142.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue extraordinairement ce 15 octobre 2004 que:

- Monsieur François Winandy, Diplômé EDHEC, demeurant professionnellement à Luxembourg;
- Madame Mireille Gehlen, Licenciée en Administration des Affaires, demeurant professionnellement à Luxembourg,

Sont réélus Administrateurs pour une durée de six années, leurs mandats prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2009;

que:

- Monsieur Olivier Henz, Diplômé EDHEC, demeurant professionnellement à Luxembourg,

est élu Administrateur pour une durée de six années, son mandat prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2009;

et que:

- Monsieur Armand Berchem, 174, route de Trèves, L-6940 Niederanven.

Est élu Commissaire aux Comptes pour une durée de six années, son mandat prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2009.

Luxembourg, le 15 octobre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05736. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086081.3/802/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

FINANZGESELLSCHAFT 1STER JANUAR 1988 AG, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 140, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 27.242.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2004, réf. LSO-AV06088, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Signature.

(086317.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

DUAL INVESTMENTS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.
R. C. Luxembourg B 82.158.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2004, réf. LSO-AV06743, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(087639.3/1285/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

DUAL INVESTMENTS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.
R. C. Luxembourg B 82.158.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2004, réf. LSO-AV06744, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(087630.3/1285/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

LUX INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 93.801.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 16 septembre 2004

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2004:

- Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire L-1528 Luxembourg,

- Monsieur Pascal D. Brugger, Directeur, demeurant professionnellement au 8, boulevard des Tranchées CH-1206 Genève,

- Monsieur Antonio Mattiello, Directeur, demeurant professionnellement au 8, boulevard des Tranchées, CH-1206 Genève.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2004:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Luxembourg, le 14 octobre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2004, réf. LSO-AV04737. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086116.3/534/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

KEKS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 84.835.

—
EXTRAIT

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 26 août 2004:

Christine Louis-Haberer, demeurant à Luxembourg est nommée administrateur en remplacement de Gilbert J.F. Grosbusch, avec effet immédiat. Son mandat se terminera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2009.

Luxembourg, le 27 août 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2004, réf. LSO-AV01180. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086392.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

63241

KAMFIN H S.A., Société Anonyme.
Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 48.184.

—
RECTIFICATIF

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 19 mai 2003

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2005:

- Monsieur Edmond Ries, expert-comptable, demeurant professionnellement à Luxembourg;
- Monsieur Philippe G. Meyer, docteur en droit, administrateur-délégué, demeurant à Genève;
- Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2005:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Luxembourg, le 5 octobre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05232. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086133.3/534/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

EUROPEAN HOSPITALITY INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital Social: EUR 1.250.000,-.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 71.859.

—
Il résulte d'une résolution des associés de la Société du 29 septembre 2004 que Monsieur John Donald Dell et Madame Heike Pineau ont démissionné de leurs fonctions de gérants de la Société avec effet au 24 septembre 2004 et que Monsieur Philippe Detournay, ayant son adresse professionnelle au 8, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, et Monsieur Benjamin Drew Velvin III, ayant son adresse professionnelle au 717, North Harwood Street, Suite 2200, USA-Dallas, Texas 75201, ont été nommés comme nouveaux gérants.

Sont désormais gérants de la Société:

- Monsieur Benjamin Drew Velvin III; et
- Monsieur Philippe Detournay.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EUROPEAN HOSPITALITY INVESTMENTS, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2004, réf. LSO-AV06097. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086311.3/253/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

SAUER-DANFOSS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 119, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 93.103.

—
EXTRAIT

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 10 mai 2004:

Les mandats des trois gérants sont renouvelés:

- Monsieur Andrew Ballantine,
- Maître Charles Ossola,
- Monsieur John Langrick.

Leur mandat se terminera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui approuvera les comptes de l'exercice 2004.

Luxembourg, le 23 août 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004, réf. LSO-AU00170. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086394.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

DORADO SOPARFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 98.590.

Le bilan au 31 août 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2004, réf. LSO-AV06066, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(086330.3/637/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

LUXANGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8247 Mamer, 1, rue des Maximins.
R. C. Luxembourg B 80.966.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2004, réf. LSO-AV04511, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2004.

S. Delonnoy

(086360.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

LUX AND SOLE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8247 Mamer, 1, rue des Maximins.
R. C. Luxembourg B 81.018.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2004, réf. LSO-AV04513, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2004.

S. Delonnoy.

(086361.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

ARCHIMEDIAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8247 Mamer, 1, rue des Maximins.
R. C. Luxembourg B 76.833.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2004, réf. LSO-AV04222, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2004.

S. Delonnoy.

(086362.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

L.H.I., LUSO HISPANIC INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 35.601.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle de la société statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2003 que:

Le mandat d'Administrateur de Monsieur Manuel Fernando Espirito Santo est renouvelé et prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2006.

Le mandat d'Administrateur de Monsieur Antoine Velge prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2006.

Le mandat de Réviseur d'Entreprises de la société DELOITTE & TOUCHE est renouvelé et prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05263. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086398.3/802/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

INPEC S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 26.766.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle statuant sur les comptes au 31 décembre 2003 que:

- L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de Monsieur Antoine Velge, Administrateur, pour une période de 3 ans, soit jusqu'à l'Assemblée statutaire de 2007.
- L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de Monsieur Guy Fasbender, Commissaire aux Comptes, pour une période d'un an, soit jusqu'à l'Assemblée statutaire de 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2004, réf. LSO-AV05925. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086397.3/802/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

SOCLINPAR S.A., SOCIETE LUXEMBOURGEOISE D'INVESTISSEMENTS ET DE PARTICIPATIONS, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 16.980.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle statuant sur les comptes au 31 décembre 2003 que:

- Les mandats des Administrateurs, Messieurs Xavier Scheyven, Antoine Velge et Günter Strauss, sont renouvelés pour une période de trois ans, soit jusqu'à l'assemblée statutaire de 2007.
- Le mandat du Commissaire aux comptes, Monsieur Guy Fasbender, est renouvelé pour une période d'un an, soit jusqu'à l'assemblée statutaire de 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2004, réf. LSO-AV05922. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086399.3/802/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

BANK SAL. OPPENHEIM JR. & Cie (Luxembourg) S.A., Aktiengesellschaft, (anc. SAL. OPPENHEIM JR. & Cie LUXEMBURG S.A.).

Gesellschaftssitz: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.
H. R. Luxemburg B 44.365.

—
Auszug aus dem Protokoll der ausserordentlichen Generalversammlung der Aktionäre vom 17. Juni 2003

1. Herr Paul Mousel, geboren am 15. Oktober 1953 in Luxemburg, wohnhaft in Luxemburg, 14, rue Erasme, wurde als neues Mitglied des Verwaltungsrates für die Dauer von zwei Jahren bis zur Gesellschafterversammlung des Jahres 2005 berufen.

Luxemburg, den 14. Oktober 2004.

Unterschrift

Ein Bevollmächtigter

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2004, réf. LSO-AV04910. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086408.3/250/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

HPI - HOLDING DE PARTICIPATIONS INTERNATIONALES S.A., Société Anonyme Holding (en liquidation).

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 32.942.

—
Les états financiers au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 26 octobre 2004, réf. LSO-AV06245, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2004.

Signature.

(087225.3/802/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2004.

63244

PROMOPHARM S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-5836 Alzingen, 4, rue Nicolas Wester.
R. C. Luxembourg B 57.445.

Il résulte d'une décision prise en assemblée générale extraordinaire que le siège de la S.A. PROMOPHARM sera transféré à partir du 1^{er} octobre 2000 à l'adresse suivante:

L-5836 Alzingen, 4, rue Nicolas Wester.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2004, réf. LSO-AV06573. – Reçu 75 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086581.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

ELISA EUROPEENNE ET LUXEMBOURGEOISE D'INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 16.422.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2004, réf. LSO-AV06624, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(087556.3/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

SOCIETE FINANCIERE REOLAISE, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 37.054.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2004, réf. LSO-AV06625, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(087557.3/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

BETAM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 34.854.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 28 septembre 2004

- Les rapports du conseil d'administration et du commissaire sont approuvés.
- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2003.

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de la société LUX BUSINESS MANAGEMENT S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de la société LUX KONZERN S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

L'Assemblée accepte la démission de son mandat de commissaire aux comptes de ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

L'Assemblée nomme en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire la société CO-VENTURES S.A., ayant son siège social au 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Son mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2004.

Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2004, réf. LSO-AV02253. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085803.3/655/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

CRESCENT EURO INDUSTRIAL III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Share capital: EUR 81,975.**

Registered office: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 102.554.

In the year two thousand and four, on the twenty second of September.

Before Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of CRESCENT EURO INDUSTRIAL III, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée», having its registered office at 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, registered with the Trade and Companies' Register in Luxembourg under number B 102.554 (the «Company»).

The Company was incorporated pursuant to a deed of the Luxembourg notary Maître Joseph Elvinger dated 7 July 2004, not yet published in the Mémorial C.

The Meeting is presided by Mrs Flora Chateau, jurist, residing at Luxembourg.

The Chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Miss Rachel Uhl, jurist, residing at Luxembourg.

The Chairman requests the notary to act that:

1. The shareholders present or represented and the number of shares held are shown on an attendance list. That list and proxies,

2. signed by the appearing persons and the notary, shall remain here appended to be registered with the minutes.

3. As appears from the attendance list, the two thousand (2,000) shares representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholders have been informed beforehand.

4. The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

(1) Decision to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 31,975 (thirty-one thousand nine hundred seventy-five Euros) in order to raise it from its current amount of EUR 50,000 (fifty thousand Euros) to EUR 81,975 (eighty-one thousand nine hundred seventy-five Euros) by creating and issuing 1,215 (one thousand two hundred fifteen) Class A Shares and 64 (sixty-four) Class B Shares with a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euros) each, and subsequent amendment of article 5 of the Articles of Incorporation.

(2) Decision to record the subscription and payment of the new shares by way of contribution in cash.

(3) Decision to allocate EUR 14 (fourteen Euro) to a distributable special reserve account.

(4) Miscellaneous.

After deliberation and approval of the foregoing, the shareholders took the following resolutions:

First resolution

The shareholders resolve to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 31,975 (thirty-one thousand nine hundred seventy-five Euros) in order to raise it from its current amount of EUR 50,000 (fifty thousand Euros) to EUR 81,975 (eighty-one thousand nine hundred seventy-five Euros) by creating and issuing 1,215 (one thousand two hundred fifteen) Class A Shares and 64 (sixty four) Class B Shares with a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euros) each, and to subsequently amend the article 5 of the Articles of Incorporation, which shall read as follows:

«Art. 5. Corporate Capital.

The issued share capital is set at EUR 81,975 (eighty-one thousand nine hundred seventy-five Euros), divided as follows:

- 3,115 (three thousand one hundred fifteen) class A Shares («parts sociales») (the «Class A Shares»)

- 164 (one hundred sixty-four) class B Shares («parts sociales») (the «Class B Shares») with a par value of EUR 25.- (twenty-five Euros) each.

The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by a decision of the Shareholder's meeting, in accordance with article 13 of the Articles.»

Second resolution

The shareholders resolve to record the following subscriptions:

*Name of shareholder**Number of shares subscribed*

1. CRESCENT EURO INDUSTRIAL INVESTMENTS III LLC 1,215 Class A Shares

2. UBS REAL ESTATE LUXEMBOURG HOLDINGS S.A.H. 64 Class B Shares

Total: 1,279 Shares

All the 1,279 (one thousand two hundred seventy-nine) new shares have been fully paid in cash so that the amount of EUR 31,975 (thirty-one thousand nine hundred seventy-five Euros) is at the disposal of the Company.

The documents attesting the payments in cash have been presented to the undersigned notary.

Third resolution

As a small amount could not be allocated into whole shares, the shareholders resolve to allocate EUR 14 (fourteen Euro) to a distributable special reserve account.

Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form, whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed, are estimated at approximately two thousand three hundred Euro.

There being no further business on the agenda, the meeting was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day specified at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille quatre, le vingt-deux septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée CRESCENT EURO INDUSTRIAL III, S.à r.l., ayant son siège social à 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 102.554 (la «Société»).

La Société a été constituée suivant acte de Maître Joseph Elvinger, notaire, résident à Luxembourg, du 7 juillet 2004, non encore publié au Mémorial C.

L'assemblée est présidée par Mme Flora Château, juriste, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

1. Les associés présents ou représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

2. Il ressort de la liste de présence que les deux mille (2.000) parts sociales représentant l'intégralité du capital social sont représentées, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés.

3. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

(1) Décision d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 31.975 (trente et un mille neuf cent soixante-quinze Euros) afin de l'augmenter de son montant actuel de EUR 50.000 (cinquante mille Euros) à EUR 81.975 (quatre-vingt-un mille neuf cent soixante-quinze Euros) par la création et l'émission de 1.215 (mille deux cent quinze) Parts Sociales A et 64 (soixante-quatre) Parts Sociales B d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq Euros) chacune et modification subséquente de l'article 5 des Statuts.

(2) Décision de constater la souscription et la libération des nouvelles parts sociales par apport en numéraire.

(3) Décision de verser EUR 14 (quatorze Euros) à un compte de réserve spéciale disponible.

(4) Divers.

Après délibération et approbation de ce qui précède, les associés ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 31.975 (trente et un mille neuf cent soixante-quinze Euros) afin de l'augmenter de son montant actuel de EUR 50.000 (cinquante mille Euros) à EUR 81.975 (quatre-vingt-un mille neuf cent soixante-quinze Euros) par la création et l'émission de 1,215 (mille deux cent quinze) Parts Sociales A et 64 (soixante-quatre) Parts Sociales B d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq Euros) chacune et de modifier en conséquence l'article 5 des Statuts, qui aura la teneur suivante:

«**Art. 5. Capital Social.** Le capital social émis est fixé à EUR 81.975 (quatre-vingt-un mille neuf cent soixante-quinze Euros) et est réparti comme suit:

- 3.115 (trois mille cent quinze) parts sociales de la classe A (les «Parts Sociales A»)

- 164 (cent soixante-quatre) parts sociales de la classe B (les «Parts Sociales B») d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq Euros) chacune.

Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 13 des Statuts.»

Deuxième résolution

Les associés décident de constater les souscriptions suivantes:

Nom de l'associé

Nombre des parts sociales souscrites

1. CRESCENT EURO INDUSTRIAL INVESTMENTS III LLC 1.215 Parts Sociales A

2. UBS REAL ESTATE LUXEMBOURG HOLDINGS S.A.H. 64 Parts Sociales B

Total: 1.279 Parts Sociales

Toutes les 1.279 (mille deux cent soixante-dix-neuf) nouvelles parts sociales ont été entièrement libérées en numéraire de sorte que le montant de EUR 31.975 (trente et un mille neuf cent soixante-quinze Euro) se trouve à la disposition de la Société.

Les documents attestant du paiement en numéraire ont été présentés devant le notaire instrumentant.

Troisième résolution

Alors qu'un montant peu important n'a pas pu être alloué en part sociale entière, les associés décident de verser EUR 14 (quatorze Euros) à un compte de réserve spéciale disponible.

Frais

Le montant des frais, rémunérations ou charges sous quelque forme incombant à la société en raison des présents, est estimé approximativement à deux mille trois cents Euro.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée est close.

Sur quoi le présent acte a été passé à Luxembourg, date qu'en tête du présent acte.

Après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte en original.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare qu'à la demande des comparants le présent acte est dressé en langue anglaise suivi d'une traduction française. A la demande de ces mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Signé: F. Chateau, R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2004, vol. 145S, fol. 31, case 10. – Reçu 319,75 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2004.

J. Elvinger.

(087152.3/211/142) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2004.

CRESCENT EURO INDUSTRIAL III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 102.554.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2004.

Signature.

(087154.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2004.

CPK LUX FINANCING CO., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered Office: L-1511 Luxembourg, 123, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 103.351.

In the year two thousand and four, on the seventh day of October.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

CPK HOLDING (GIBRALTAR) LIMITED, a company incorporated and organized under the laws of Gibraltar, with registered office at 57/63, Line Wall Road, Gibraltar,

here represented by Maître Elisabeth Reinard, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on October 7, 2004.

Such proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

- CPK HOLDING (GIBRALTAR) LIMITED is the sole shareholder of CPK LUX FINANCING CO., S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, on September 17, 2004, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the Company).

- The Company's share capital is presently set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) divided into five hundred (500) shares of twenty-five euro (EUR 25) each.

Now, therefore, the appearing party, acting through its proxyholder, has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

CPK HOLDING (GIBRALTAR) LIMITED, in its capacity as sole shareholder of the Company, decides to convert the Company's subscribed share capital into United States dollars at the exchange rate of 1 Euro for 1.2289 United States dollars, so that the subscribed share capital is set at fifteen thousand three hundred sixty-one point twenty-five United States dollars (USD 15,361.25) represented by five hundred (500) shares with a par value of thirty point seventy-two United States dollars (USD 30.72).

Second resolution

The sole shareholder decides to increase the subscribed share capital by an amount of fifty thousand United States dollars (USD 50,000) so as to bring it from its present amount of fifteen thousand three hundred sixty-one point twenty-

five United States dollars (USD 15,361.25) to sixty five thousand three hundred and sixty-one point twenty-five United States dollars (USD 65,361.25) by the issuance of one thousand six hundred twenty-eight (1,628) new shares with a par value of thirty point seventy two United States dollars (USD 30.72) each, having the same rights as the already existing shares.

Intervention - Subscription - Payment

Thereupon, CPK HOLDING (GIBRALTAR) LIMITED, prenamed and represented as stated above, declares to subscribe for the new shares and to have them fully paid up by a contribution in kind consisting of all of its assets and liabilities. This contribution is being made for a value of five hundred seven million forty-nine thousand two hundred and seventy-three United States dollars (USD 507,049,273) out of which fifty thousand United States dollars (USD 50,000) are allocated to the share capital of the Company, the exceeding amount of five hundred six million nine hundred ninety-nine thousand two hundred and seventy-three United States dollars (USD 506,999,273) to be allocated to the Company's share premium account.

Proof of the ownership and the value of such assets and liabilities has been given to the undersigned notary by a balance sheet of CPK HOLDING (GIBRALTAR) LIMITED as per the date hereof.

It results from a certificate issued on the date hereof by the management of CPK HOLDING (GIBRALTAR) LIMITED that:

- all assets and liabilities of CPK HOLDING (GIBRALTAR) LIMITED are shown on the attached certified balance sheet as of the date hereof;
- based on generally accepted accountancy principles the net worth of CPK HOLDING (GIBRALTAR) LIMITED per attached balance sheet as of the date hereof is estimated to be USD 507,049,273;
- no impediments, nor legal nor contractual, to the transfer of ownership of such assets and liabilities to CPK LUX FINANCING CO, S.à r.l., exist;
- all formalities to transfer legal ownership of all such assets and liabilities to CPK LUX FINANCING CO, S.à r.l., will be accomplished by CPK HOLDING (GIBRALTAR) LIMITED.

Such certificate and such balance sheet, after signature ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Third resolution

The sole shareholder decides to decrease the subscribed capital of the Company by an amount of fifteen thousand three hundred sixty-one point twenty-five United States dollars (USD 15,361.25), being the initial subscribed share capital of the Company, by cancellation of the five hundred (500) shares issued at the incorporation of the Company.

Fourth resolution

The sole shareholder further decides to cancel six hundred and twenty eight shares (628) issued to CPK HOLDING (GIBRALTAR) LIMITED pursuant to the capital increase resolved upon in the second resolution of the present meeting, and to simultaneously amend the par value of the remaining one thousand subscribed shares of the Company, so that the subscribed capital of the Company is set at fifty thousand United States dollars (USD 50,000) represented by one thousand (1,000) shares with a par value of fifty United States dollars (USD 50) each.

Fifth resolution

As a consequence of the preceding resolutions, the sole shareholder of the Company decides to amend article 5.1. of the articles of association of the Company, which will henceforth have the following wording:

«**Art. 5.1.** The Company's corporate capital is fixed at fifty thousand United States dollars (USD 50,000) represented by one thousand (1,000) shares in registered form with a par value of fifty United States dollars (USD 50) each, all subscribed and fully paid-up.»

Capital duty

Insofar as the contribution in kind results in the Company acquiring all the assets and liabilities from CPK HOLDING (GIBRALTAR) LIMITED, a company incorporated under the laws of Gibraltar, Part of the European Union, the Company refers to article 4-1 of the law dated December 29, 1971 which provides for an exemption from capital duty.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, she signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le septième jour du mois d'octobre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

CPK HOLDING (GIBRALTAR) LIMITED, une société de droit de Gibraltar ayant son siège social à Gibraltar, 57/63 Line Wall Road,

ici représentée par Maître Elisabeth Reinard, avocat à la Cour, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 7 octobre 2004.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par la mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- CPK HOLDING (GIBRALTAR) LIMITED est l'associé unique de CPK LUX FINANCING CO., S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée suivant acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, en date du 17 septembre 2004, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (la Société).

- Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune.

La partie comparante, représentée par sa mandataire, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

CPK HOLDING (GIBRALTAR) LIMITED, en sa qualité d'associé unique de la Société, décide de convertir le capital social souscrit de la Société en dollars des Etats-Unis au taux de change d'un euro pour 1,2289 dollars des Etats-Unis pour ainsi le fixer à quinze mille trois cent soixante et un virgule vingt-cinq dollars des Etats-Unis (USD 15.361,25) représenté par cinq cents parts sociales ayant une valeur nominale de trente virgule soixante-douze dollars des Etats-Unis (USD 30,72).

Deuxième résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social souscrit par un montant de cinquante mille dollars des Etats-Unis (USD 50.000) pour ainsi le porter de son montant actuel de quinze mille trois cent soixante et un virgule vingt-cinq dollars des Etats-Unis (USD 15.361,25) à soixante cinq mille trois cent soixante et un virgule vingt-cinq dollars des Etats-Unis (USD 65.361,25) par l'émission de mille six cent vingt-huit nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de trente virgule soixante-douze dollars des Etats-Unis (USD 30,72) chacune, ayant les mêmes droits que les parts sociales déjà existantes.

Intervention - Souscription - Libération

Ces faits exposés, CPK HOLDING (GIBRALTAR) LIMITED, préqualifiée et représentée comme décrit ci-dessus, a déclaré souscrire les nouvelles parts sociales de la Société, et les libérer intégralement par un apport en nature consistant en l'ensemble de ses actifs et passifs. Cet apport est fait pour une valeur de cinq cent sept millions quarante-neuf mille deux cent soixante-treize dollars des Etats-Unis (USD 507.049.273), dont cinquante mille dollars des Etats-Unis (USD 50.000) sont crédités au compte capital de la Société et l'excédant de cinq cent six millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille deux cent soixante-treize dollars des Etats-Unis (USD 506.999.273) est comptabilisé en tant que prime d'émission.

Preuve de l'existence et de la valeur de ses actifs et passifs a été donnée au notaire instrumentant par un bilan intermédiaire de CPK HOLDING (GIBRALTAR) LIMITED daté de ce jour.

Il résulte d'un certificat délivré par la gérance de CPK HOLDING (GIBRALTAR) LIMITED en date de ce jour que:

- tous les actifs et passifs de CPK HOLDING (GIBRALTAR) LIMITED sont repris au bilan intermédiaire, ci-annexé, daté de ce jour;

- sur base des principes comptables généralement acceptés, la valeur nette de CPK HOLDING (GIBRALTAR) LIMITED selon le bilan intermédiaire daté de ce jour est évaluée à USD 507.049.273;

- il n'existe aucune empêchement, ni légal ni contractuel, pour effectuer le transfert de ses actifs et passifs à CPK LUX FINANCING CO., S.à r.l.;

- toutes les formalités pour le transfert juridique de tous ses actifs et passifs à CPK LUX FINANCING CO., S.à r.l., ont été accomplies par CPK HOLDING (GIBRALTAR) LIMITED.

Ledit certificat et le bilan intermédiaire, après signature ne varietur par la mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Troisième résolution

L'associé unique de la Société décide de réduire le capital social souscrit de la Société par un montant de quinze mille trois cent soixante et un virgule vingt-cinq dollars des Etats-Unis (USD 15.361,25), ce montant étant égal au capital social souscrit initial de la Société, par l'annulation des cinq cent parts sociales émises lors de la constitution de la Société.

Quatrième résolution

L'associé unique de la Société décide par ailleurs d'annuler six cent vingt-huit (628) parts sociales souscrites par CPK HOLDING (GIBRALTAR) LIMITED suite à l'augmentation de capital décidée dans la deuxième résolution de la présente assemblée et de changer simultanément la valeur nominale des mille actions restantes de la Société, de sorte que le capital souscrit de la Société s'élève à cinquante mille dollars des Etats-Unis (USD 50.000) représenté par mille (1.000) parts sociales d'une valeur nominale de cinquante dollars des Etats-Unis (USD 50) chacune.

Quatrième résolution

En conséquence de la résolution précédente, l'associé unique de la Société décide de modifier l'article 5.1. des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.1.** Le capital social est fixé à cinquante mille dollars des Etats-Unis (USD 50.000) représenté par mille (1.000) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de cinquante dollars des Etats-Unis (USD 50) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.»

Droit d'apport

Dans la mesure où l'apport en nature résulte dans la Société détenant tout l'actif et tout le passif de CPK HOLDING (GIBRALTAR) LIMITED, une société de droit de Gibraltar, faisant partie de l'Union Européenne, la Société se réfère à l'article 4-1 de la loi du 29 décembre 1971, qui prévoit l'exonération du droit d'apport.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui a personnellement connaissance de la langue anglaise, déclare qu'à la requête de la partie comparante le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: E. Reinard, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2004, vol. 22CS fol. 7, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2004.

A. Schwachtgen.

(086746.3/230/168) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2004.

CPK LUX FINANCING CO., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 123, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 103.351.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 1286 du 7 octobre 2004 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(086747.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2004.

CI.PE.FIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 87.767.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 12 juillet 2004

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 12 juillet 2004 que Monsieur Jacopo Rossi, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, démissionne de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

En date du 12 juillet 2004, le conseil d'administration coopte en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Roberto de Luca, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Monsieur Hermann J.J. Moors, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- PAN EUROPEAN VENTURES S.A., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg,
- Monsieur Roberto de Luca, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2004, réf. LSO-AV00879. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085952.3/655/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

QUETZAL ENTREPRENEUR OFFICE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2014 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 94.722.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2004, réf. LSO-AV06741, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(087641.3/1285/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

LONE STAR CAPITAL INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 91.796.

In the year two thousand and four, on the eighth day of October,
Before Us Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

LONE STAR GLOBAL HOLDINGS, LTD., a limited liability company established Washington Mall, Suite 104, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under the number 32.897 with the trade and companies register of Bermuda (the Sole Shareholder), represented by Mr Michael D. Thomson, Vice President,

here represented by Mr Bernard Beerens, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Japan, on 7 October 2004.

Said proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and by the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, has requested the undersigned notary to act that it represents the entire share capital of the limited liability company (société à responsabilité limitée) denominated LONE STAR CAPITAL INVESTMENTS, S.à r.l., (the Company), registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 91.796, established under the laws of Luxembourg, having its registered office at 8, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, dated 14 February 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C-N° 311 of 22 March 2003, amended several times and for the last time by a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of the undersigned notary, dated 20 September 2004, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The Sole Shareholder acknowledges that the present extraordinary meeting is regularly constituted and that it may validly deliberate on its agenda, which the Sole Shareholder has previously perused. This having been declared, the Sole Shareholder, represented as stated above, has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 73,125 and to pay a share premium of EUR 72.12 in order to increase the share capital from its current amount of EUR 15,418,500 to a total amount of EUR 15,491,625 by the issuance of 585 new shares with a par value of EUR 125 each.

All the 585 new shares to be issued have been fully subscribed and paid up in cash and the share premium of EUR 72.12 has been paid by the Sole Shareholder so that the total amount of EUR 73,197.12 is at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

As a consequence of this share capital increase, the Sole Shareholder holds the totality of the Company's shares corresponding to 123,933 shares.

Second resolution

As a consequence of the first resolution the Sole Shareholder of the Company decides to amend Article 6 of the articles of association of the Company, so that it shall read henceforth in its English version as follows:

«**Art. 6.** The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 15,491,625 represented by 123,933 shares with a nominal value of EUR 125 each.»

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and French texts, the English version shall prevail.

The document having been read and translated to the proxyholder of the appearing party, said proxyholder signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le huit octobre.

Par devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire résident à Luxembourg.

A comparu:

LONE STAR GLOBAL HOLDINGS, LTD., une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 104, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes (l'Associé Unique), enregistrée sous le numéro 32.897 du Registre des Sociétés des Bermudes, représentée par M. Michael D. Thomson,, Vice Président,

ici représentée par M^e Bernard Beerens, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée au Japon, le 7 octobre 2004.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

La partie comparante, a demandé au notaire soussigné de prendre acte de ce qu'elle représente la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée dénommée LONE STAR CAPITAL INVESTMENTS, S.à r.l., (la Société), enregistrée au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 91.796, organisée sous le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 8, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 14 février 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C-N° 311 du 22 mars 2003, modifié plusieurs fois et pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de rési-

dence à Luxembourg, agissant en remplacement du notaire instrumentaire, en date du 20 septembre 2004, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Associé Unique reconnaît que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour, duquel il déclare avoir eu préalablement connaissance. Ceci ayant été déclaré, l'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-avant, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de EUR 73.125 et de payer une prime d'émission de EUR 72,12 en vue d'augmenter le capital de son montant actuel de EUR 15.418.500 à un montant total de EUR 15.491.625 par l'émission de 585 nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de EUR 125 chacune.

Toutes les 585 nouvelles parts sociales ont été intégralement souscrites et libérées en numéraire et la prime d'émission de EUR 72,12 a été payée par l'Associé Unique, de sorte que la somme totale de EUR 73.197,12 est à la libre disposition de la société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Suite à cette augmentation de capital l'Associé Unique détient la totalité des 123.933 parts sociales de la Société.

Deuxième résolution

A la suite de la première résolution, l'Associé Unique décide de modifier l'Article 6 des statuts de la Société afin de lui donner désormais la teneur suivante dans sa version française:

«**Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR 15.491.625 représenté par 123.933 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 125 chacune.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes, qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même comparante et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: B. Beerens, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2004, vol. 22CS, fol.11, case 9. – Reçu 731,97 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2004.

A. Schwachtgen.

(086751.3/230/94) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2004.

LONE STAR CAPITAL INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 91.796.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 1291 du 8 octobre 2004 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(086752.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2004.

RMB MANAGED FEEDER FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 69.469.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue à Luxembourg, le 19 octobre 2004

- L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'approuver la nomination de Monsieur Trevor D. Falle en qualité d'Administrateur en remplacement de Monsieur James K. Baudains pour un mandat effectif à partir du 2 avril 2004.

- L'Assemblée Générale Ordinaire décide le renouvellement, pour une nouvelle période d'un an prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2005, du mandat des Administrateurs suivants:

- Monsieur Trevor D. Falle,
- Monsieur Jean Heckmus,
- Monsieur Stephen Kearns,
- Monsieur Nicholas J. Taylor,
- Monsieur Gert J.A. Vorster.

- L'Assemblée Générale Ordinaire décide le renouvellement du mandat de PricewaterhouseCoopers en qualité de Réviseur d'Entreprises, pour une période d'un an prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2005.

A l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire, le Conseil d'Administration est composé de:

Président:

- Monsieur Nicholas J. Taylor, Chief Financial Officer, FIRSTRAND INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT LIMITED.

General Manager:

- Monsieur Jean Heckmus, First Vice President, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE.

Administrateurs:

- Monsieur Jean Heckmus, First Vice President, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE.
 - Monsieur Trevor D. Falle, Chief Executive Officer, FIRSTRAND INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT LIMITED.
 - Monsieur Stephen J. Kearns, Director, RMB INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT LIMITED.
 - Monsieur Gert J. A. Vorster, Chief Operating Officer, RMB ASSET MANAGEMENT (PTY) LTD.

Réviseur d'Entreprises:

PricewaterhouseCoopers ayant son siège social à Espace Ariane, 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Luxembourg, le 20 octobre 2004.

BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE

Société Anonyme

C. Lanz / P. De Backer

Mandataire Commercial / Fondé de Pouvoir

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05825. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085819.3/1183/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

TRESCO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 12.506.

L'an deux mille quatre, le premier octobre.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme TRESCO INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à L-2120 Luxembourg, 16, Allée Marconi, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 12.506, constituée suivant acte reçu par Maître Norbert Muller alors notaire de résidence à Bascharage, en date du 31 octobre 1974, publié au Mémorial C, numéro 253 du 23 décembre 1974. Les statuts ont été modifiés à différentes reprises et en dernier lieu suivant décisions de l'assemblée générale des actionnaires du 25 mai 2001, publiées par extrait au Mémorial C, numéro 662 du 29 avril 2002.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Paul Lutgen, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Nathalie Schoppach, licenciée en droit, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Luc Braun, diplômé en sciences économiques, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

- 1) Modification de la durée de la société pour la rendre à durée illimitée.
- 2) Modification subséquente de l'article 3 des statuts.
- 3) Suppression de l'article 12 des statuts et renumérotation des articles suivants.
- 4) Divers.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, le mandataire de l'actionnaire représenté et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence après avoir été signée par les actionnaires présents, le mandataire de l'actionnaire représenté, les membres du bureau et le notaire soussigné, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

III. Qu'il résulte de cette liste de présence que les cinq cents (500) actions représentant l'intégralité du capital social de trente et un mille euros (31.000,- EUR) sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.

IV. Que la présente assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour, duquel les actionnaires déclarent avoir eu préalablement connaissance.

V. Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci passe à l'ordre du jour.

Après délibération, le président met aux voix les résolutions suivantes, qui ont été adoptées à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée générale décide de modifier la durée de la société pour la rendre à durée illimitée.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 3 des statuts pour le mettre en concordance avec la résolution qui précède et de lui donner dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 3.** La durée de la société est illimitée.»

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de supprimer l'article 12 des statuts et de donner une nouvelle numérotation aux articles subséquents des statuts.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les membres du bureau ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Lutgen, N. Schoppach, L. Braun, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2004, vol. 145S, fol. 45, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2004.

P. Frieders.

(086864.3/212/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2004.

TRESCO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 12.506.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2004.

P. Frieders.

(086865.3/212/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2004.

MEGASAM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 84.276.

DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le treize octobre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Madame Elena Cazzaniga, sans profession, demeurant au 24, avenue de l'Annonciade, MC-98000 Monaco, ici représentée par Monsieur Gérard Muller, économiste, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Monaco, le 28 septembre 2004.

Laquelle procuration, après avoir été signée par le mandataire et le notaire instrumentaire restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante a, par son mandataire, prié le notaire d'acter que:

- La société anonyme MEGASAM INTERNATIONAL S.A., R.C. Luxembourg B 84.276, dénommée ci-après «la Société», fut constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 19 octobre 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 322 du 27 février 2002.

- Le capital social est actuellement fixé à cent mille (100.000,-) euros (EUR), divisé en mille (1.000) actions d'une valeur nominale de cent (100,-) euros (EUR) chacune, entièrement souscrites et intégralement libérées.

- La comparante s'est rendue successivement propriétaire de la totalité des actions de la Société.

- Par la présente la comparante en tant qu'actionnaire unique et bénéficiaire économique final de l'opération prononce la dissolution de la Société avec effet immédiat.

- La comparante déclare qu'elle a pleine connaissance des statuts de la Société et qu'elle connaît parfaitement la situation financière de la Société.

- La comparante affirme en sa qualité de liquidateur de la Société que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de ladite Société a été payé ou provisionné, que l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et qu'il s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

- L'actionnaire unique donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leurs mandats jusqu'à ce jour.

- Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

Sur ce, le mandataire de la comparante a présenté au notaire deux certificats d'actions au porteur numéros 1 et 2 lesquels ont immédiatement été lacérés.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société MEGASAM INTERNATIONAL S.A.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: G. Muller, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2004, vol. 22CS, fol. 17, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2004.

A. Schwachtgen.

(086783.3/230/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2004.

DELUXBAU, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Siège social: L-6688 Mertert.

H. R. Luxembourg B 81.100.

Ausserordentliche Gesellschafterversammlung vom 22. Oktober 2004

Im Jahre zweitausendundvier, dem zweiundzwanzigsten Oktober, am Gesellschaftssitz in L-6688 Mertert sind zur ausserordentlichen Gesellschafterversammlung erschienen die Gesellschafter der Gesellschaft DELUXBAU S.à r.l.

Gegründet gemäß Akt vor dem amtierenden Notar Paul Bettingen in Niederanven am 15. März 2001, eingetragen im Handelsregister Luxembourg unter der Nummer B 81.100, veröffentlicht im Mémorial C von 2001, Seite 42558.

Die Sitzung ist eröffnet unter der Präsidentschaft von Herrn Wolfgang Graf von Spens.

Der Präsident bestimmt als Sekretär Herrn Bernd Paal.

Der Präsident bestimmt als Stimmzähler Frau Vanessa Paal.

Da das Büro vollständig besetzt ist, erklärt und bittet der Präsident, folgende Akte zu verfassen.

I. Herr Neisius Laurent, geb. Neger am 8. September 1966, wohnhaft in Brotstrasse, 2a in D-54329 Konz-Oberemmel, wird einstimmig als technischer Geschäftsführer abberufen.

Weitere Beschlüsse werden nicht gefasst.

Mertert, den 22. Oktober 2004.

Signature / Signature / Signature

Präsident / Sekretär / Stimmzähler

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2004, réf. LSO-AV06106. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086088.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

ELECTRICITE SCHEUER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3961 Ehlange-sur-Mess, 51, rue des Trois Cantons.

R. C. Luxembourg B 84.617.

L'an deux mil quatre, le dix-huit octobre.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ELECTRICITE SCHEUER S.A., avec siège social à L-3961 Ehlange-sur-Mess, 51, rue des Trois Cantons, constituée suivant acte reçu par Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage, le 20 novembre 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 427 du 16 mars 2002, ci-après la «Société»,

immatriculée au registre de commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 84.617.

Bureau

La séance est ouverte à 15.00 heures sous la présidence de Monsieur Frank Mannes, maître électricien, demeurant à L-3765 Tétange, 24, Op der Knupp.

Le Président désigne comme secrétaire, Monsieur Michel Reinhard, employé privé, demeurant à L-3932 Mondercange, 7A, rue de Limpach.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Gérard Scheuer, maître électricien, demeurant à L-8367 Hagen, 2, rue Neuve.

Composition de l'Assemblée

Les noms des actionnaires présents ou représentés à l'assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

Exposé du Président

Le Président expose et requiert le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. La présente assemblée a l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- Extension de l'objet social de la Société et modification subséquente de l'article 4 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«La société a pour objet:

- L'exploitation d'une entreprise d'installations électriques avec commerce de matériel et d'appareils électriques.
- L'exploitation d'une entreprise d'installations de chauffage, de ventilation et de climatisation avec commerce d'articles de la branche.

La société aura en outre pour objet l'acquisition, la vente, la mise en valeur, la location et la gestion d'immeubles.

La société pourra se porter caution personnelle ou hypothécaire, au profit de tiers ou de ses associés.

La société peut en outre accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet ou de nature à en favoriser la réalisation».

II. Conformément à la liste de présence, tous les actionnaires représentant l'intégralité du capital social de EUR 32.000,- (trente-deux mille euros) sont présents ou dûment représentés à l'assemblée. L'assemblée peut ainsi valablement délibérer et décider sur tous les sujets mentionnés à l'ordre du jour, sans qu'il y ait eu une convocation préalable.

Constatation de la validité de l'assemblée

L'exposé du Président, après vérification par le scrutateur, est reconnu exact par l'assemblée. Celle-ci se considère comme valablement constituée et apte à délibérer sur le point à l'ordre du jour.

Ensuite le Président expose les raisons qui ont motivé le point à l'ordre du jour.

Résolution

L'assemblée aborde l'ordre du jour et, après avoir délibéré, elle prend à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution unique

L'assemblée décide d'étendre l'objet social de la Société et de modifier par conséquent l'article 4 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«La société a pour objet:

- L'exploitation d'une entreprise d'installations électriques avec commerce de matériel et d'appareils électriques.
- L'exploitation d'une entreprise d'installations de chauffage, de ventilation et de climatisation avec commerce d'articles de la branche.

La société aura en outre pour objet l'acquisition, la vente, la mise en valeur, la location et la gestion d'immeubles.

La société pourra se porter caution personnelle ou hypothécaire, au profit de tiers ou de ses associés.

La société peut en outre accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet ou de nature à en favoriser la réalisation».

Clôture

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le Président lève la séance.

Frais

Le montant des frais, coûts, honoraires et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société suite à la résolution prise à la présente assemblée, est évalué approximativement à sept cents euros (EUR 700,-).

Dont acte, fait et dressé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg-Bonnevoie, en l'Etude.

Et après lecture de tout ce qui précède, donnée à l'assemblée en langue d'elle connue, les comparants, tous connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ont signé le présent acte avec le Notaire.

Signé: F. Mannes, M. Reinhard, G. Scheuer, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2004, vol. 22CS, fol. 26, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 25 octobre 2004.

T. Metzler.

(086866.3/222/78) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2004.

ELECTRICITE SCHEUER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3961 Ehlerange-sur-Mess, 51, rue des Trois Cantons.

R. C. Luxembourg B 84.617.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 25 octobre 2004.

T. Metzler.

(086867.3/222/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2004.

GAIA CORPORATION S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 103.609.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le vingt octobre.

Par-devant Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) La société LANGCRAFT INVESTMENTS LIMITED, avec siège social à Londres N3 1RL, Lawford House, Albert Place (Angleterre), inscrite au Companies House à Londres sous le numéro 5019056,

2) La société MYDDLETON ASSETS LIMITED, avec siège social à Londres N3 1RL, Lawford House, Albert Place (Grande-Bretagne), inscrite au Companies House à Londres sous le numéro 5114605.

Lesquelles sociétés sont ici représentées par Monsieur Laurent Krimou, employé privé, demeurant professionnellement à L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare,

en vertu de deux procurations sous seing privé lui délivrées à Luxembourg, le 19 octobre 2004, lesquelles procurations, resteront annexées au présent acte.

Lesquelles comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont requis le notaire soussigné de documenter comme suit les statuts d'une société anonyme qu'ils entendent constituer:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société anonyme sous la dénomination de GAIA CORPORATION S.A.

Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville. Il pourra être transféré à l'intérieur de la Ville de Luxembourg par simple décision à prendre par le ou les organes chargés de la gestion journalière.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège de la société ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 2. La société a pour objet l'acquisition et la gestion de patrimoine immobilier, la prestation de services et la mise en relation clientèle.

La société peut prendre des participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou toute autre manière, et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse de tous concours, prêts, avances et garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet, notamment en empruntant, en toutes monnaies, par voie d'émission d'obligations et en prêtant aux sociétés dont il est question ci-dessus.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières dans tous secteurs, qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de trois cent dix euros (310,- EUR) chacune, entièrement libérées.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation de capital, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une période ne pouvant dépasser six ans. Ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion qui suit, procède à l'élection définitive.

Art. 5. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social. Tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence. Il peut signer tous actes d'achat, d'échange ou de vente d'immeubles, emprunter, avec ou sans garantie, consentir toutes sûretés hypothécaires ou autres sur les biens sociaux au profit de tous instituts de crédits, renoncer à tous privilèges du vendeur avant comme après paiement du prix de vente, consentir toutes mainlevées ou postpositions.

Il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux prescriptions de la loi.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 6. Vis-à-vis des tiers, la société est engagée par la signature unique de l'administrateur-délégué.

Art. 7. Le conseil d'administration peut désigner un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis, celui-ci pouvant être donné par écrit, télégramme, télécopie ou E-mail.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit.

Les décisions du conseil sont prises à la majorité des voix. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Art. 8. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, et toujours révocables.

Art. 9. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 10. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le premier lundi du mois de mai à 15.00 heures au siège social de la société ou à tel autre endroit indiqué dans les avis de convocation.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 11. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil peut décider que, pour pouvoir assister à une assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours au moins avant la date fixée pour la réunion.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, porteur d'une procuration donnée par écrit, télégramme, télécopie ou E-mail.

Les décisions sont prises à la majorité des voix, sauf les cas où la loi prévoit des conditions de quorum ou de majorités plus strictes.

Art. 12. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

La première assemblée générale consécutive à la constitution de la société peut procéder à la désignation du président du conseil d'administration et à la nomination d'un ou de plusieurs administrateurs-délégués.

Art. 13. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée par la suite, est d'application chaque fois qu'il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1) Par dérogation à l'article 9 des statuts, le 1^{er} exercice commencera aujourd'hui même pour finir le 31 décembre 2004.

2) La première assemblée générale se tiendra en l'an 2005.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparantes préqualifiées déclarent souscrire les actions comme suit:

1) La société LANGCRAFT INVESTMENTS LIMITED, prédite, cinquante actions	50
2) La société MYDDLETON ASSETS LIMITED, prédite, cinquante actions	50
Total: cent actions	100

Toutes les actions ont été intégralement libérées en espèces de sorte que le montant intégral du capital social se trouve à la disposition de la société, la preuve par attestation bancaire en ayant été rapportée au notaire qui le constate.

Constatation

Le notaire constate encore l'accomplissement des conditions exigées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales.

Estimation du coût

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à 1.440,00 EUR.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant, les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se considérant comme dûment convoqués en assemblée générale extraordinaire, ont, après avoir constaté que l'assemblée était régulièrement constituée, pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et le nombre des commissaires à un.

Sont nommés administrateurs:

1) La société MYDDLETON ASSETS LIMITED, avec siège social à Londres N3 1RL, Lawford House, Albert Place (Angleterre), inscrite au Companies House à Londres sous le numéro 5019056.

2) La société FIDUGROUP HOLDING S.A.H., avec siège social à L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, section B, sous le numéro 85.664.

3) La société LANGCRAFT INVESTMENTS LIMITED, avec siège social à Londres N3 1RL, Lawford House, Albert Place (Grande-Bretagne), inscrite au Companies House à Londres sous le numéro 5114605.

La société FIDUGROUP HOLDING S.A.H. est nommée administrateur-délégué.

Les mandats des administrateurs prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2010.

Est nommée commissaire:

La société FID'AUDIT LIMITED, avec siège social à Belize City - Belize, Jasmine Court, 35A Regent Street, inscrite au IBC International Business Company à Belize le 14 janvier 2002 sous le numéro 23.869.

Le mandat du commissaire prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle que se tiendra en l'an 2010.

2) Le siège de la société est établi à L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

Dont acte, fait et dressé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et lecture faite, les comparants ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: L. Krimou, J.-P. Hencks.

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, vol. 22CS, fol. 31, case 7. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2004.

J.-P. Hencks.

(086831.3/218/140) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2004.

BHR LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital Social: USD 5.204.683.000,-.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 13, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 64.929.

—
EXTRAIT

Les transferts de parts sociales préférentielles suivants ont eu lieu dans la Société en date du 9 septembre 2004:

- BHR US HOLDINGS BV, une société de droit néerlandais, ayant son siège social au 3106 Strawinskyiaan, 7^e étage, 1077 ZX Amsterdam, Pays-Bas a transféré 2.152.487 parts sociales préférentielles dans la Société à,

- SIX CONTINENTS CORPORATE SERVICES, une société de droit anglais, ayant son siège social 67, Alma Road, Windsor, Berkshire SL4 3HD, Grande-Bretagne.

- SIX CONTINENTS CORPORATE SERVICES, une société de droit anglais, ayant son siège social 67, Alma Road, Windsor, Berkshire SL4 3HD, Grande-Bretagne a transféré ensuite 2.152.487 parts sociales préférentielles dans la Société à

- SIX CONTINENTS HOTEL INTERNATIONAL LIMITED, une société de droit anglais, ayant son siège social 67, Alma Road, Windsor, Berkshire SL4 3HD, Grande-Bretagne.

Suite à ces transferts SIX CONTINENTS HOTEL INTERNATIONAL LIMITED détient les 2.152.487 parts sociales préférentielles.

Pour mentions aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2004.

Pour la Société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05836. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085813.3/260/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

AGENCE FLOR, Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 61.133.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le trente septembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Monsieur Guy Hornick, maître en sciences économiques, avec adresse professionnelle à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire spécial de:

ODESSA SECURITIES S.A. (le «Mandant»), une société régie par les lois de la République du Panama, établie et ayant son siège social à Salduba Building, 53rd Street East, Panama-City, République du Panama, Post Office Box 7284, Panama 5,

en vertu d'une procuration donnée le 29 septembre 2004,

laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel mandataire, ès-dites qualités qu'il agit, a requis le notaire instrumentant de déclarer au nom et pour compte de la partie comparante ce qui suit:

1. Que la société AGENCE FLOR, une société anonyme, établie et ayant son siège social au 15, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 61.133, a été constituée suivant acte notarié du 15 octobre 1997, publié au Mémorial C numéro 28 du 14 janvier 1998, (ci-après «la Société») et que ses statuts ont été modifiés en dernier lieu, suivant décision du Conseil d'Administration de la Société, prise en sa réunion du 15 février 2001, dont un extrait a été publié au Mémorial C numéro 819 du 27 septembre 2001;

2. Que le capital social de la Société s'élève à la date d'aujourd'hui à cent quatre-vingt-huit mille trois cent dix-huit euros et soixante-dix-neuf cents (188.318,79 EUR) représenté par quatre cent quinze (415) actions, sans désignation de valeur nominale, intégralement libérées.

3. Que le Mandant est devenu successivement propriétaire de la totalité des actions représentatives du capital sous-crit de la Société AGENCE FLOR.

4. Qu'il prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat.

5. Que le Mandant, en sa qualité de liquidateur de la Société AGENCE FLOR, déclare que tout le passif de ladite société est réglé.

6. Que le même Mandant requiert de plus le notaire instrumentant d'acter que par rapport à d'éventuels passifs actuellement inconnus de la Société et non payés à l'heure actuelle, il déclare irrévocablement assumer solidairement avec la Société l'obligation de payer tout ce passif éventuel actuellement inconnu, les comptes annuels au 31 décembre 2001, 31 décembre 2002 et 31 décembre 2003 n'ayant pas encore été approuvés.

7. Que l'activité de la Société a cessé; que lui, en tant qu'actionnaire unique, est investi de tout l'actif et qu'il réglera tout passif éventuel de la Société dissoute; que partant, la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

8. Que décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et commissaire de la Société.

9. Que le mandataire ou le notaire instrumentant peuvent procéder à l'annulation du registre des actionnaires de la société.

10. Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au siège de la société BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE, au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Pour les dépôt et publication à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, celle-ci a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: G. Hornick, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 11 octobre 2004, vol. 887, fol. 99, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 18 octobre 2004.

J.-J. Wagner.

(086832.3/239/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2004.

ELECTRALINE GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 65.392.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 20 août 2004

- Les rapports du conseil d'administration et du commissaire sont approuvés.

- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2003.

- L'Assemblée renouvelle le mandat de Président du Conseil d'Administration de Monsieur Luigi Filippo Radice Fosati, directeur de sociétés, demeurant 10H, Via Brodolini à I-20049 Concorezzo (MI) et les mandats d'administrateur de Monsieur Pier Luigi Tomassi, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social au 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2004.

Luxembourg, le 20 août 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2004, réf. LSO-AV02264. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085804.3/655/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

DBASSOCIATES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 17-20, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 54.228.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale des actionnaires tenue le 22 juillet 2004

1. L'assemblée générale prend acte, et accepte la démission de la SOCIETE REGIONALE D'INVESTISSEMENT DE BRUXELLES et de Monsieur Xavier Orts en tant qu'administrateurs de la société, avec effet au 22 juillet 2004;

2. L'assemblée générale donne à l'unanimité des voix, décharge à la SOCIETE REGIONALE D'INVESTISSEMENT DE BRUXELLES et à Monsieur Xavier Orts pour leur gestion de la société jusqu'à la date du 22 juillet 2004 inclus;

3. L'assemblée générale nomme à l'unanimité des voix, les sociétés anonymes de droit français ADYAL OCCUPIER SOLUTIONS, représentée par Monsieur Jean-Philippe Roussard, GROUPE ADYAL représentée par Monsieur Elix Rizkallah, ADYAL SERVICES IMMOBILIERS SPECIALISES AUX ENTREPRISES (SISE) représentée par Monsieur Ibrahim Daher ainsi que Monsieur Gilles Betthaeuser en tant qu'administrateurs de la société.

Le mandat des administrateurs prendra fin lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

Luxembourg, le 15 octobre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2004, réf. LSO-AV04743. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(085748.3/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

**SAHU S.A., Société Anonyme,
(anc. LOGHAUL S.A.).**

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.
R. C. Luxembourg B 74.642.

L'an deux mille quatre, le quatorze octobre.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme dénommée LOGHAUL S.A. avec siège social à L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks, constituée suivant acte reçu par Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich en date du 24 février 2000, publié au Mémorial C numéro 441 du 21 juin 2000, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 74.642.

La séance est ouverte à 8.15 heures, sous la présidence de Monsieur Michel Bourkel, conseiller économique, demeurant à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Anique Bourkel, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Yannick Blasutto, demeurant à Luxembourg.

Le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les trois cent dix actions (310) représentant l'intégralité du capital social de trente et un mille euros (EUR 31.000,-), d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut ainsi délibérer et décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocation préalable, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autre formalité, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour. Resteront pareillement annexées aux présentes la liste de présence, ainsi que les procurations émanant des actionnaires représentés, lesquelles, après avoir été signées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, seront soumises avec ledit acte aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1.- Changement de la dénomination sociale en SAHU S.A.

2.- Divers.

Après en avoir délibéré, l'assemblée adopte, à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution unique

L'assemblée générale décide de changer la dénomination de la société, de sorte qu'actuellement l'article 1^{er} des statuts aura la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de SAHU S.A.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le Président lève la séance.

Frais

Tous les frais et honoraires, quels qu'ils soient, dus en vertu des présentes sont à la charge de la société.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par noms, prénoms, états et demeures, ceux-ci ont donné avec le notaire le présent procès-verbal.

Signé: M. Bourkel, A. Bourkel, Y. Blasutto, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 15 octobre 2004, vol. 902, fol. 18, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 26 octobre 2004.

B. Moutrier.

(086857.3/272/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2004.

**SAHU S.A., Société Anonyme,
(anc. LOGHAUL S.A.).**

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.
R. C. Luxembourg B 74.642.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 26 octobre 2004.

B. Moutrier

Notaire

(086858.3/272/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2004.

SYNTHESE S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
H. R. Luxemburg B 103.621.

STATUTEN

Im Jahr zweitausend und vier, am achten Oktober.

Vor dem unterzeichneten Notar Jos Elvinger, im Amtssitze zu Luxembourg,

Sind erschienen:

1. Die Aktiengesellschaft EURO FAR EAST S.A., mit Sitz in L-2449 Luxembourg, 25A, Boulevard Royal - R. C. Luxemburg B 56.609;

2. Herr Jim Penning, Rechtsanwalt, wohnhaft in Luxemburg.

Beide hier vertreten durch Herrn Marc Lentz, Rechtsanwalt, wohnhaft in Luxemburg auf Grund zweier ihm erteilten Vollmachten unter Privatschrift;

welche Vollmachten, von den Komparenten und dem instrumentierenden Notar ne varietur paraphiert, bleiben der gegenwärtigen Urkunde beigegeben, um mit derselben zur Einregistrierung zu gelangen.

Dieselben haben den unterzeichneten Notar ersucht, die Statuten einer anonymen Holdinggesellschaft wie folgt zu verfassen:

Art. 1. Die Gesellschaft soll eine luxemburgische Gesellschaft in der Form einer Aktiengesellschaft sein. Sie trägt die Bezeichnung SYNTHESE S.A.

Art. 2. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Luxemburg.

Durch einfachen Beschluss des Verwaltungsrates kann der Sitz der Gesellschaft innerhalb des Grossherzogtums Luxemburg nach einem beliebigen Ort verlegt werden.

Falls durch politische Ereignisse oder höhere Gewalt die Gesellschaft in ihrer Tätigkeit am Gesellschaftssitz behindert wird oder eine solche Behinderung vorzusehen ist, kann der Verwaltungsrat durch einfachen Beschluss den Sitz der Gesellschaft provisorisch in ein anderes Land verlegen. Sobald es die Umstände erlauben, muss er eine Generalversammlung einberufen, die gemäss den gesetzlichen Bestimmungen zu beschliessen hat, ob die vorgenommene Sitzverlegung endgültig ist, oder ob der Sitz wieder nach Luxemburg zurückverlegt wird. Während der provisorischen Verlegung behält die Gesellschaft die luxemburgische Nationalität und bleibt der luxemburgischen Gesetzgebung unterworfen.

Art. 3. Die Dauer der Gesellschaft ist unbegrenzt.

Art. 4. Die Gesellschaft hat zum Gegenstand die Erbringung von Verwaltungsdienstleistungen, von Sekretariat und von Buchhaltung, außer jeder Aktivität, die auf den Gebieten fällt, die für die Berufe des Buchhalters und wirtschaftlichen Beraters reserviert sind.

Zweck der Gesellschaft ist ebenso der Erwerb von Beteiligungen unter irgendwelcher Form an anderen in- und ausländischen Finanz-, Industrie-, oder Handelsunternehmen. Die Gesellschaft kann aller Arten von Wertpapieren und Rechten erwerben sei es durch Einlage, Zeichnung, Kaufoption, Kauf oder sonstwie, und dieselben durch Verkauf, Abtretung, Tausch oder sonstwie veräussern. Darüberhinaus kann die Gesellschaft Patente und Konzessionen erwerben und verwerten; die Gesellschaft kann den Gesellschaften an denen sie direkt beteiligt ist jede Art von Unterstützung gewähren sei es durch Darlehen, Garantien, Vorschüsse oder sonstwie, ohne jedoch dem spezifischen Steuerstatut nach dem Gesetz vom 31. Juli 1929 über die Holdinggesellschaften zu unterliegen.

Die Gesellschaft wird generell alle zur Wahrung ihrer Rechte und ihres Gesellschaftszweckes gebotenen finanzielle, kommerziellen und technischen Handlungen vornehmen.

Art. 5. Das Gesellschaftskapital beträgt 31.000.- Euro (ein und dreissig tausend Euro) eingeteilt in 310 (dreihundert und zehn) Aktien von je 100 (hundert) Euro.

Art. 6. Der Verwaltungsrat der Gesellschaft besteht aus mindestens drei Mitgliedern, welche nicht Aktionäre zu sein brauchen.

Die Verwaltungsratsmitglieder werden von der Generalversammlung ernannt. Ihre Amtsdauer beträgt sechs Jahre. Sie können jederzeit von der Generalversammlung abberufen werden.

Art. 7. Der Verwaltungsrat kann aus seiner Mitte einen Vorsitzenden und einen Sekretär bestimmen. Er tritt auf Einberufung seines Vorsitzenden an dem in der Einberufung festgelegtem Ort zusammen.

Der Verwaltungsrat kann nur beraten und beschliessen, wenn alle Mitglieder anwesend oder vertreten sind, wobei die Vertretung unter Verwaltungsratsmitgliedern schriftlich, fernschriftlich oder durch Fernkopierer statthaft ist.

Art. 8. Die Beschlüsse der Verwaltung werden mehrheitlich gefasst. Abschriften und Auszüge aus dem Protokollregister müssen vom Vorsitzenden oder von zwei Verwaltungsratsmitgliedern unterzeichnet sein.

Art. 9. Der Verwaltungsrat hat die ausgedehntesten Befugnisse um die Gesellschaftsangelegenheiten zu führen und Verwaltungs- und Verfügungshandlungen vorzunehmen, welche im Einklang mit dem Gesellschaftszweck stehen. Er ist zuständig für alle Angelegenheiten, die nicht durch das Gesetz oder die gegenwärtigen Satzungen der Generalversammlung vorbehalten sind.

Art. 10. Der Verwaltungsrat kann unter Berücksichtigung von Artikel 60 des Gesetzes vom 10. August 1915, einem oder mehreren Verwaltungsratsmitgliedern oder Dritten, die nicht Aktionäre zu sein brauchen, die weitesten Vollmachten zur täglichen Geschäftsführung übertragen.

Art. 11. Die Gesellschaft kann Verbindlichkeiten entweder eingehen durch die gemeinsame Unterschrift zweier Vorstandsmitglieder oder durch die einzige Unterschrift der vom Vorstand dazu bestimmten Person, oder aber durch die einzige Unterschrift des geschäftsführenden Direktors oder eines der geschäftsführenden Direktoren.

Art. 12. Die Aufsicht der Gesellschaft obliegt einem oder mehreren Kommissaren, die nicht Aktionäre zu sein brauchen und die von der Generalversammlung ernannt werden. Ihre Amtsdauer beträgt sechs Jahre.

Art. 13. Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember. Das erste Geschäftsjahr beginnt am Tage der Gründung und endet am 31. Dezember 2004.

Art. 14. Die rechtmässig zusammengetretene Generalversammlung stellt die Gesamtheit der Aktionäre dar. Sie hat die ausgedehntesten Befugnisse um alle Handlungen vorzunehmen und zu ratifizieren, die im Interesse der Gesellschaft liegen.

Art. 15. Die ordentliche Generalversammlung tritt alljährlich am ersten Montag des Monates Juni um 11.00 Uhr, erstmalig im Jahre 2005 in der Stadt Luxemburg an dem im Einberufungsschreiben angegebenen Ort zusammen.

Ist dieser Tag ein gesetzlicher Feiertag, so findet die Generalversammlung am nächstfolgenden Werktag statt.

Die Generalversammlungen, sogar die jährliche Generalversammlung, können im Ausland abgehalten werden, jedesmal wenn aussergewöhnliche Umstände auftreten, welche der Verwaltungsrat genau wie den Einberufungsort souverän bestimmt.

Art. 16. Vorbehaltlich der durch das Gesetz vorgesehenen Einschränkungen gibt jede Aktie Anrecht auf eine Stimme. Jeder Aktionär hat das Recht allen Generalversammlungen beizuwohnen und kann sich durch einen Bevollmächtigten vertreten lassen.

Der Verwaltungsrat setzt die Teilnahmebedingungen an den Generalversammlungen fest.

Art. 17. Sind alle Aktionäre in der Generalversammlung anwesend oder vertreten und erklären sie von der ihnen vorgelegten Tagesordnung Kenntnis zu haben, so kann auf eine förmliche Einberufung verzichtet werden.

Art. 18. Jedes Jahr erstellt der Verwaltungsrat die Bilanz sowie die Gewinn- und Verlustrechnung.

Vor der jährlichen Generalversammlung legt der Verwaltungsrat die Bilanz und die Gewinn- und Verlustrechnung mit einem Bericht über die Geschäfte den Kommissaren oder dem einzelnen Kommissar vor, die ihrerseits der Generalversammlung Bericht erstatten.

Fünf Prozent des Nettogewinnes ist in die gesetzliche Rücklage einzustellen, bis diese zehn Prozent des gezeichneten Kapitals erreicht.

Art. 20. Die Generalversammlung kann jederzeit die Auflösung der Gesellschaft beschließen.

Gelangt die Gesellschaft vorzeitig oder durch Ablauf der vorgesehenen Dauer zur Auflösung, so wird deren Liquidierung einem oder mehreren Liquidatoren übertragen. Zu Liquidatoren können sowohl physische wie auch juristische Personen ernannt werden. Deren Betstellung sowie auch die Festsetzung ihrer Bezüge und Befugnisse erfolgt durch die Generalversammlung.

Art. 21. Für alle Punkte, die nicht in dieser Satzung festgelegt sind, verweisen die Gründer auf die einschlägigen Gesetzesbestimmungen für Handelsgesellschaften des Luxemburger Rechts.

Zeichnung der Aktien

Sodann wurden die Aktien von den Komparenten wie folgt gezeichnet:

Die Aktien werden wie folgt gezeichnet:

EURO FAR EAST vorbenannt	309 Aktien
Jim Penning, vorbenannt	1 Aktie

Total:	310 Aktien
--------------	------------

Das Aktienkapital wurde voll eingezahlt, sodass ab heute der Gesellschaft die Summe von 31.000,- Euro zur Verfügung steht, wie dem amtierenden Notar nachgewiesen wurde.

Erklärung

Der unterzeichnete Notar erklärt, dass die Bedingungen von Art. 26. des Gesetzes vom zehnten August neunzehnhundertfünfzehn erfüllt sind.

Schätzung der Gründungskosten

Die Gründer schätzen die Kosten, Gebühren und jedwede Auslage, welche der Gesellschaft aus Anlass gegenüber Gründung erwachsen auf tausend sieben hundert Euro.

Generalversammlung

Alsdann treten die erschienenen Gründer zu einer ersten ausserordentlichen Generalversammlung zusammen, die sie als gehörig berufen bekennen und fassen folgende Beschlüsse:

I. Zu Verwaltungsratsmitgliedern wurden ernannt:

1) Herr Hermann-Joseph Gülden, Direktor, geboren in Mönchengladbach (Deutschland) am 13. Dezember 1952, wohnhaft in D-53426 Königswald (Deutschland), 7, Im Strohdell;

2) Herr Charles Heydel, Direktor, geboren in Strasbourg (Frankreich) am 24. April 1937, wohnhaft in F-57200 Sarreguemines (Frankreich), 31, Rue des Marguerites.

3) Frau Sigrid Gülden-Bröckers, Direktor, geboren in Mönchengladbach (Deutschland) am 15. Juni 1954, wohnhaft in D-53426 Königswald (Deutschland), 7, Im Strohdell.

Herr Hermann-Joseph Gülden, vorgenannt, wird zum geschäftsführenden Direktor angestellt, welche die Gesellschaft verbinden kann durch seine alleinige Unterschrift.

II.- Die Zahl der Kommissare wird auf einen festgesetzt.

Zum Kommissar wurde ernannt:

Herr René Moris, Wirtschaftsprüfer, geboren in Luxemburg am 22. März 1948, wohnhaft in L-1853 Luxemburg, 24, Rue Leon Kauffman.

III.- Das Mandat der hiervor genannten Verwaltungsratsmitglieder und des Kommissars endet mit der ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2010.

IV.- Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L-2449 Luxemburg, 25A, Boulevard Royal.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Luxemburg, im Jahre, Monate und am Tage wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung, haben die vorgenannten Kompargenten zusammen mit dem instrumentierenden Notar, die vorliegende Urkunde unterschrieben.

Signé: J. Penning, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2004, vol. 22CS, fol. 19, case 12. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 25 octobre 2004.

J. Elvinger.

(087187.3/211/138) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2004.

2L2I S.A. (LA LUXEMBOURGEOISE D'INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS), Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse.

R. C. Luxembourg B 88.878.

Acte de constitution publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, en date du 24 octobre 2002.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 13 octobre 2004, réf. LSO-AU03384, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour 2L2I S.A.

Signature

(086388.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.